



Nouveau à Percé

Proximed
Jean-Pierre Rousseau

418 782-5353

- service de livraison -

155, Route 132 Ouest, Local 12, Percé
(voisin de la SAQ)

JB091210658

MAUGER 

Nous payons vos **3** premiers
PAIEMENTS « AUX DEUX SEMAINES »
sur la plupart des modèles 2013 neufs

l'événement
Gardez le sourire

 Michel Diotte
 Muguel Roussy

AUTOMOBILES MAUGER FORD

119, Grande Allée Est, Grande
Rivière, QC G0C1V0
Appelez-nous: 418 385-2118

JB090903415

NOUVEAU À CAP D'ESPOIR

ISOLATION JC

- Uréthane giclé
- Laine soufflée
- Membrane élastomère giclé sur fondation et toiture sans joint



Cap d'Espoir
Tél. : 418-782-6419

#RBQ : 5630-9972-01

JB09064693



VISITEZ
lehavre.ca

JB091221754

Le Havre

QUÉBECOR
Média

Le mercredi
20 février 2013
36e année | N°31 | 24 pages
8 304 exemplaires



Victoire contre le suicide

PAGE 3

Photo Ariane Aubert Bonn



CONCOURS
Partez au chaud!

10 À GAGNER
voyages pour 2 à Cuba

À SURVEILLER LA SEMAINE PROCHAINE DANS VOTRE HEBDO.

HEBDOS RÉGIONAUX
QUÉBECOR
Média

Les bureaux de Sylvain Roy sont ouverts à Chandler



Gabrielle Bonneau, secrétaire-réceptionniste aux bureaux de Sylvain Roy

PHOTO ARIANE AUBERT BONN

Les bureaux du député de Bonaventure, Sylvain Roy, sont désormais en fonction à Chandler.

ARIANE AUBERT BONN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Situés au 220, rue Commerciale Est, bureau 102, les bureaux de Sylvain Roy sont désormais en opération à Chandler. Son attaché, Hugues Lantin et sa secrétaire-réceptionniste, Gabrielle Bonneau, sont sur place au quotidien, alors que Sylvain Roy, pour sa part, se partage chaque semaine entre ses bureaux de Carleton-sur-Mer, Bonaventure, Chandler et l'Assemblée nationale de Québec.

Concrètement, à Chandler, c'est Hugues Lantin qui représente le député en son absence. Après avoir travaillé trois ans comme attaché politique auprès de Solange Charest, à Rimouski, il additionne son expérience à sa carrière d'enseignant et de développeur régional pour poursuivre auprès de M. Roy.

Faites nous part de votre opinion sur cette situation

ARIANE.AUBERT-BONN
@QUEBECORMEDIA.COM



Hugues Lantin, l'attaché de Sylvain Roy à Chandler.

Gaétan Lelièvre possède un bureau satellite à Chandler

Situé au 220 Commerciale Est, un bureau est destiné au ministre lorsqu'il est de passage dans son comté voisin, dans le même complexe que les bureaux du député de Bonaventure, Sylvain Roy.

« Ça lui évite aussi de louer un bureau dans l'extrémité de son comté, la Grande-Rivière, puisque c'est juste à côté. » précise Hugues Lantin, attaché du député Sylvain Roy.

OMH CHANDLER

JB091213465

- MISE À JOUR DE LA LISTE D'ATTENTE DE LOGEMENTS RÉSERVÉS AUX PERSONNES ÂGÉES (Quartier Newport) -

L'Office municipal d'habitation de Chandler avise la population qu'un logement est présentement disponible à Newport et qu'il procède actuellement à la mise à jour de la liste d'attente pour logements réservés aux personnes âgées pour le **QUARTIER DE NEWPORT**

Ce logement est situé au 1, route Maurice Beaudin à Newport et est offert **aux personnes ayant résidées au moins 12 des derniers 24 mois sur le territoire de Newport.**

Pour que votre demande soit recevable, vous devez être âgé d'au moins 56 ans. De plus, l'Office pourra refuser d'analyser la demande d'un requérant dont les revenus seraient trop élevés par rapport aux barèmes établis par la Société d'habitation du Québec, qu'on peut obtenir en s'adressant à l'Office.

Si vous désirez vous inscrire pour obtenir un logement, vous devez le faire en vous adressant au 430, avenue du Domaine Chandler (Québec) G0C 1K0, aux jours et heures suivants : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi avant le 8 mars 2013.

Ghislain Thériault
Directeur
418 689-3838

Le 6 février 2013

Bertrand Pagé Construction 2006 inc.



Dépositaire des

Fenêtres
Super Seal
Windows
Inc.

Spéciaux printanier

Le verre Low-E Argon

Gratuit jusqu'au
31 mars 2013

**Nous faisons aussi
l'installation**

Services offerts

- Construction de maison et garage
- Couverture
- Agrandissement
- Finition intérieure et extérieure
- Programme gouvernementale

Estimation
GRATUITE

**Pour information contactez Bertrand
au 782-5533 ou 782-4098 cell.**

JB091207268



« Ici, dans la MRC du Rocher-Percé, on est 88 fois plus forts pour faire la guerre au suicide et c'est déjà une victoire. »
- Marie-Christine Sauvageau. PHOTO



« Ma formation a porté fruit. »
- Gaétan Cousineau. PHOTO



« Ça m'a permis d'apprendre l'importance de ne pas banaliser des propos. »
- Louise Dupuis. PHOTO



« Faisons en sorte que le suicide ne soit jamais une option. »
- Chantal Duguay. PHOTO

PRÉVENIR LE SUICIDE

Sentinelles de la vie

Dans la MRC du Rocher-Percé, les Réseaux Sentinelles travaillent activement pour la prévention du suicide.

ARIANE AUBERT BONN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Le 6 février dernier, un hommage a été rendu aux 88 sentinelles qui travaillent à la prévention du suicide dans leur milieu. Implantées dans les milieux professionnels, communautaires et les clubs sociaux, les sentinelles sont présentes afin de détecter les signes de détresse ou diriger les personnes à risque vers les ressources en place. Formées en la matière, les sentinelles se trouvent un peu partout.

Contrer les statistiques

Avec des statistiques alarmantes sur le taux de suicide dans la MRC du Rocher-Percé, le centre de santé mise sur des ressources comme les Sentinelles, lesquels sont portés par la Direction de la santé publique et le CSSS. « Nous sommes fiers de l'évolution du programme implanté en

2009 dans la région. Les conséquences d'un suicide sont trop importantes pour ne pas en tenir compte. La force de ce programme, c'est nous, c'est vous, vous êtes la magie, les yeux des intervenants dans notre communauté. (...) Ensemble, nous prenons soin de notre monde, donc de nous. Faisons en sorte que le suicide ne soit jamais une option. » a lancé Chantal Duguay, directrice générale du CSSS du Rocher-Percé, en s'adressant aux Sentinelles.

Témoignages émouvants

Gaétan Cousineau, sentinelle, travaille de front dans des situations où la détresse peut être éprouvée. Responsable du mouvement Action Chômage Pabok, il accueille des personnes victimes de coupures de revenus et de tous les problèmes qui en découlent. « On doit les ramasser à la petite cuiller. » précise-t-il. Il indique qu'à deux reprises, il a dû intervenir, ce qui s'est avéré positif. « Ma formation a porté fruit. » ajoute-t-il.

Louise Dupuis, également sentinelle, affirme que sa formation lui a appris à

devenir plus attentive aux signes de détresse. « Ça m'a permis d'apprendre l'importance de ne pas banaliser des propos. Des gens qui vivent des échecs à répétition se retrouvent pris comme dans un entonnoir. (...)

J'ai également appris à refuser le secret. Sur le coup, j'ai eu à divulguer l'information et la personne m'en a voulu. Mais par la suite, je me suis mis dans sa peau et elle dans la mienne et on s'est comprises.

Maurice Anglehart, maire de Port-Daniel-Gascons et ancien vendeur d'assurances, sentinelle, a raconté qu'avant d'avoir sa formation, une personne lui avait donné des signes de détresse qu'il n'avait pas reconnus. Cette personne s'est suicidée.

« Si j'avais été sentinelle, j'aurais porté une attention différente à ses paroles. » affirme-t-il. Il affirme que, par la suite, grâce à sa formation, il a réussi à prévenir un accident de la sorte en captant le message d'une personne en détresse sur Facebook. Il a alerté sa famille qui a pu la prendre en charge.



« Si j'avais été sentinelle, j'aurais porté une attention différente à ses paroles. »
- Maurice Anglehart. PHOTO

Hommage

Afin de souligner l'importance du travail des sentinelles dans leur milieu, Christine Sauvageau, travailleuse communautaire et intervenante désignée à l'implantation du Réseau Sentinelles leur a rendu hommage au cours d'une soirée. Elle les a sincèrement remerciés et elle a rappelé l'importance de leur travail dans toute la communauté. « Ici, dans la MRC du Rocher-Percé, on est 88 fois plus forts pour faire la guerre au suicide et c'est déjà une victoire. » a-t-elle lancé.

DISTRIBUTION DE VOTRE JOURNAL

Vous n'avez pas reçu votre copie ?

Contactez le service de distribution au

1 877 663-9002

votre scoop! **VOUS AVEZ VU QUELQUE CHOSE ? ON VEUT VOS PHOTOS**

Vous avez l'**œil vif** ? Saisissez des photos de la vie qui vous entoure et nous les publierons dans notre journal.

Des événements, des personnes, des lieux, de l'ordinaire à l'extraordinaire, si vous voyez quelque chose qui peut intéresser nos lecteurs, **votre photo** sera peut-être publiée dans une prochaine édition de notre journal.

Et ce n'est pas tout ! Nous vous verserons **20\$** pour chaque photo qui sera publiée dans le journal imprimé.

Il suffit d'acheminer **votre photo** à ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com en prenant bien soin de nous mentionner vos nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, ainsi que le lieu de prise de la photo et les détails sur ce qu'on y voit. Si **votre photo** est choisie nous communiquerons avec vous.

LE HAVRE



La Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine bénéficiera de 252 nouvelles places en service de garde d'ici la fin décembre 2016 COURTOISIE M. BARTKOWIAK

UNE ANNONCE ATTENDUE DANS LA RÉGION

De nouvelles places en service de garde

La ministre de la famille, Mme Nicole Léger, a lancé l'appel de projets pour la création de 15 000 nouvelles places à 7 \$ dans le réseau des services de garde éducatifs du Québec.

MARIE-CLAUDE COSTISELLA

mclaudc.costisella@quebecormedia.com

La réalisation de ces places débutera en 2014 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2016. Afin de respecter les préférences des parents, ces 15 000 places seront créées en installation, c'est-à-dire 85 % dans des centres de la petite enfance (CPE) et 15 % dans des garderies subventionnées.

Pour la région Gaspésie-Iles-de-la-

Madeleine, ce sont 252 nouvelles places qui seront attribuées, portant ainsi le nombre total de places offertes à 2655 à la fin décembre 2016.

« En lançant aujourd'hui cet appel de projets, je suis particulièrement fière d'offrir une place à contribution réduite à tous les enfants québécois dont la famille le désire. Conformément à son engagement, notre gouvernement rendra disponibles d'ici 4 ans, 250 000 places à contribution réduite afin de répondre aux besoins des familles québécoises, et ce, dans toutes les régions du Québec », a déclaré la ministre Léger.

Les projets devront être déposés au ministère de la Famille d'ici le 14 juin 2013.

Les personnes qui désirent soumettre un projet pourront télécharger le formulaire et le guide approprié ainsi que les documents pertinents à partir du site Web du ministère de la Famille, au www.mfa.gouv.qc.ca, dès le 14 février prochain. Une ligne téléphonique d'information réservée pour cet appel de projets, au numéro 1 888 264-7683, est accessible aux personnes qui souhaitent obtenir des renseignements.

Afin de rejoindre tous les Québécois et toutes les Québécoises, le ministère de la Famille a mis sur pied 22 comités consultatifs, représentatifs des différentes régions du Québec, conformément à la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Ainsi, les projets

retenus feront l'objet de recommandations de ces comités.

« À titre de ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il est essentiel pour moi que les nouvelles places à contribution réduite créées au cours des prochains mois répondent vraiment aux besoins des familles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. C'est pourquoi le travail des comités consultatifs régionaux est si important. Je tiens à les féliciter pour leur engagement envers ces familles ainsi que pour leur précieuse collaboration dans la création de services de garde de qualité et adaptés à notre réalité », a commenté le ministre Gaétan Lelièvre.

Le Havre

418 616-0357 Ariane Aubert-Bonn
Directrice de l'information

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com



LE HAVRE

418 616-0491

Martin Roy
Conseiller publicitaire

martinl.roy@quebecormedia.com





Selon le préfet Diane Lebouthillier, rattachier la gestion du CLSC de Barachois permettrait aux habitants du secteur desservi d'obtenir une plus grande variété de services, notamment en gériatrie ambulatoire. PHOTO MCC

RAPATRIER LE CLSC DE BARACHOIS

Services de santé : vers une harmonisation dans la MRC du Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé travaille à ce que le CLSC de Barachois soit de nouveau géré par le CSSS du Rocher-Percé afin d'harmoniser les services offerts sur tout le territoire.

ARIANE AUBERT BONN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Géré par le CSSS de la Côte de Gaspé, le CLSC de Barachois, situé dans la MRC du Rocher-Percé, pourrait bientôt changer de mains et redevenir sous la tutelle du CSSS

du Rocher-Percé.

« La population de Coin-du-Banc à Saint-Georges est desservie par Gaspé. On voudrait harmoniser les services du CSSS du Rocher-Percé aux frontières de la MRC. » explique Diane Lebouthillier, préfet.

Plus de services

« Ces gens-là, dans l'est de notre MRC, pourraient bénéficier de nos services supplémentaires de gériatrie ambulatoire et de maintien à domicile.

On veut que ce milieu aussi reçoive les meilleurs services, et c'est son droit de les recevoir. Mes décisions, ou celles qui sont prises à l'échelle de la MRC du Rocher-Percé, n'ont pas d'impact sur le CSSS de Gaspé, d'où la raison pour laquelle on voudrait reprendre la gestion des services dans ce coin. » explique Diane Lebouthillier.

« Rien ne les empêche de se rendre à l'hôpital de Gaspé, cependant, pour bénéficier des services dont ils ont besoin. C'est vraiment au niveau du CLSC qu'on veut

agir. » ajoute-t-elle, en expliquant qu'elle désire que toute sa MRC bénéficie des mêmes avantages.

Défaire et refaire

Autrefois géré par le Rocher-Percé, le CLSC de Barachois a été transféré à Gaspé pour des raisons d'appartenance. « En 1986, j'étais là, je travaillais pour les CLSC et j'avais appuyé la démarche. Aujourd'hui, trente ans, plus tard, on repart le processus en sens inverse. » affirme Mme Lebouthillier en souriant.



En **récupérant** des boîtes de conserve, nous **créons** des électroménagers.

Récupérer c'est recréer.

RECREER.CA

Pour connaître les matières acceptées dans votre bac de récupération, contactez votre municipalité.



OPINIONS



VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE
ARIANE.AUBERT-BONN@QUEBECORMEDIA.COM

QUESTION FACEBOOK :

Selon vous, quelles sont les caractéristiques d'un milieu où il fait bon vivre?

La semaine dernière, la question de la page Facebook du Journal concernait la qualité de vie. Voici des extraits des réponses de nos lecteurs du web.

ARIANE AUBERT BONN

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Natalie Mecteau

Harmonie, un endroit où il n'y a pas de conflits mais là où les gens du milieu sont partants pour construire des relations plutôt que les détruire.

Chacun peut réaliser son endroit où sa qualité de vie est gagnante: il suffit de choisir les gens avec qui on crée une relation, ne pas hésiter à filtrer ses amis, apprendre à connaître qui sont ses vrais amis, mais avant tout, il faut se choisir soi-même.

Les réussites viennent de soi, on ne peut s'attendre à ce que le travail que l'on

souhaite réaliser en tant que qualité de vie vienne de sources extérieures à soi. Ce long apprentissage m'a permis d'écrire un livre: le titre est "La dépression et l'intimidation".

Bonne journée à tous!

Yves Anderson

Ici en Gaspésie ont répondu au critère de qualité de vie, par le milieu marin qui nous apporte un ressourcement quotidien, le calme de la mer qui se transmet à ces habitants et à l'acharnement de la population à garder leur coin de pays et le développement de leur milieu par des projets extraordinaires, pour moi vivre en Gaspésie est de se rapprocher du "BONHEUR".

Luc Boudreau

Il ferait bon vivre dans un milieu qui ne serait pas contrôlé par des voleurs/profiteurs.

Un peu beaucoup pas du tout

Lorsque nous allons marcher plutôt que d'ouvrir la télévision, que nous prenons un verre d'eau plutôt que le troisième café, que nous nous disons bravo pour notre tarte réussie plutôt que des phrases toutes faites comme : « Je n'ai pas de mérite, c'est facile », nous faisons des choix conscients ou inconscients qui influencent notre vie.

À chaque instant nous devenons responsables de nos choix qui détermineront le degré de notre bonheur ou de notre malheur. Étant conscients de cette responsabilité nous nous appliquons à choisir ce qui est le plus judicieux pour nous. Nous reconnaissons alors l'état de bien-être au centre de soi et ainsi nous avons le goût d'en faire davantage dans ce sens.

Nous devenons plus vigilants quant à notre façon de penser, nous évitons les jugements et les critiques inutiles et nous apprenons à dire oui quand c'est bon pour nous et non quand nous sentons que ça grinche en dedans, et cela sans culpabilité

et sans la peur que le ciel nous tombe sur la tête.

À chaque instant nous devenons responsables de nos choix qui détermineront le degré de notre bonheur ou de notre malheur.

Nous avons plus de compassion pour nous-mêmes et pour les autres. Nous sommes plus heureux et en meilleure santé.

«Aimons-nous les uns les autres comme je vous ai aimés» (Jn15, 9). N'est-ce pas merveilleux d'ouvrir notre cœur et notre conscience pour comprendre que chacun décide d'un monde meilleur où il fait bon vivre simplement par des choix au quotidien. Bonne Saint-Valentin remplie de la douceur d'être... amour.

Gina Cloutier, Gaspé



La qualité de vie peut rimer avec un milieu, avec ce qui s'y trouve, avec ce qu'on y vit... Voici ce qu'en pensent les fans du Havre sur Facebook.

PHOTO ARCHIVES AAB

Le Havre

lehavre.ca

144, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 1M9
Téléphone 418 689-6686
Ventes 418 689-6686 poste 3
Distribution et plaintes
1 877-663-9002
Annonces classées
1 877 726-6730

Éditeur:
Bernard Johnson

Directrice de l'information :
Ariane Aubert-Bonn

Adjointe à l'éditeur :
Manon O'Connor

Conseiller en publicité :
Martin Roy

Infographie :
Centrale de montage Rimouski

Directeur général régional,
région Est du Québec : Alain Saint-Amand
Directeur général régional, Quebecor Media :
Mario Marois
ISSN 0226-6407

Tirage : 8 435 exemplaires

Édité par Corporation Sun Media,
ayant son siège social au 612,
rue Saint-Jacques, Montréal, Qc,
H3C 4M8, imprimé par
l'Imprimerie Journal de Québec,
ayant son siège social au 450,
avenue Béchard, Québec,
Québec, G1M 2E9 et distribué
par Réseau Québecor Média |
900 St-Martin O, Laval (Québec),
H7S 2K9, 1-877-663-9002.

SUN MEDIA
Une compagnie de Quebecor Media



FORUM SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Pétrolia s'impatiente et songe à poursuivre Gaspé

Lors de son allocution au Forum stratégique sur les ressources naturelles tenu à Montréal, le président de Pétrolia, André Proulx, a indiqué que la compagnie étudie la possibilité de poursuivre la Ville de Gaspé.

MARIE-CLAUDE COSTISELLA
mclaudc.costisella@quebecormedia.com

André Proulx estime avoir fait le nécessaire dans le but de faire respecter ses droits et songe maintenant à régler le litige devant les tribunaux, si rien n'est fait lui permettant de reprendre ses travaux d'exploration à son

puits Haldimand : « Les papiers sont prêts depuis deux semaines », a-t-il précisé.

Travaux suspendus

Le mois dernier, Pétrolia annonçait la suspension de ses travaux de forage dans le secteur de Haldimand, après que l'assemblée municipale de Gaspé ait adopté un règlement interdisant tout forage sur son territoire, afin de protéger les sources d'eau potable de la ville. Pétrolia a rappelé qu'elle détient pourtant tous les permis requis pour procéder et estime, selon des avis juridiques, que le règlement est illégal.

Solution possible

Même si le patron de Pétrolia est prêt à lancer des poursuites contre la ville de Gaspé, ce dernier estime qu'une solution peut rapidement être trouvée afin que toutes les parties concernées y trouvent leur compte. Et selon lui, la majeure partie de la population de

Gaspé ne partage pas l'opinion de son maire : « Je pense qu'il est important que les citoyens et le maire se parlent pour trouver une solution et après une solution pour Pétrolia » a récemment indiqué M. Proulx.

Des millions en jeu

Depuis l'arrêt de la foreuse, la compagnie aurait perdu plus de 2,2 million \$ et si elle devait définitivement quitter la région, ses pertes pourraient atteindre près de 12 millions \$. Au cours des huit dernières années, Pétrolia a investi plus de 22 millions \$ dans ses deux projets situés à Gaspé (Haldimand et Tar Point). André Proulx répète encore et encore qu'il n'a pas l'intention de partir. Selon ce dernier, l'adoption du nouveau règlement de la Ville prive les Gaspésiens d'un important potentiel de développement dont tous les secteurs pourraient bénéficier.

Au moment de publier, le maire de Gaspé n'avait émis aucun commentaire.



André Proulx, lors de son allocution au Forum stratégique sur les ressources naturelles de Montréal. PHOTO CRÉDIT AGENCE QMI

Une personne sur 15 est atteinte de spina-bifida
Informez-vous

spina.qc.ca
1 800-567-1788

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

Pour joindre l'équipe du Journal

LE HAVRE

QUEBECOR Media

<p>Pour les petites annonces, les remerciements de décès, prières, etc</p> <p>Faites le 418 689-6686</p>	<p>Pour la distribution du journal</p> <p>Faites le 418 689-6686 poste 2</p>
 <p>Pour la publicité Martin Roy Conseiller publicitaire Tél. : 418 689-6686, poste 3 martinl.roy@quebecormedia.com</p>	 <p>Pour la rédaction Ariane Aubert Bonn Rédactrice en chef Cell. : 418 616-0357 ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com</p>

LA PIÈCE « MA VIE EN ROSE » REVIENT EN GASPÉSIE

Un témoignage et un lancement

La renardoise Ann Cotton revient à Gaspé avec la production Ma vie en rose qui, pour l'occasion, marquera quelques légers changements, histoire de la rendre plus accessible.

GILLES TREMBLAY

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

La pièce sera présentée à l'auditorium C. E. Pouliot de Gaspé les 22 et 23 février prochains. On se souviendra que Ma vie en rose s'était arrêtée à Gaspé en mai 2012 et avait attirée près de 400 specta-

teurs, malgré une publicité un peu tardive aux dires de Mme Cotton.

Cette fois, elle et son équipe ont mis les billets en vente depuis le début janvier. Les représentations seront précédées par le lancement d'un livre qui aura lieu le jour de la première, au Musée de la Gaspésie.

Triste... sans être lourd

Le livre - intitulé Ma vie en rose tout comme la pièce - est en fait selon Ann Cotton la matière première qui a servi à la création du travail théâtral. Il se présente sous la forme d'un journal intime

et contient les réflexions de l'auteur qui ont fait suite à son diagnostic.

Les visites à l'hôpital, les traitements, la façon dont la maladie affecte ses rapports avec les autres et les membres de sa famille ainsi que sa vie de tous les jours... Comme le précise l'auteure, même si le contenu du livre est empreint de tristesse, elle a tenu à adopter un ton léger afin que les lecteurs embarquent plus facilement dans le fil de ses réflexions.

De plus, elle s'est dite contente du travail de l'équipe qui l'a aidée tant dans la conception que le travail d'édition. C'est

en fait Bouquin-Plus qui l'a aidée dans ce projet qu'elle publie à compte d'auteur.

Viser plus de gens

Avec cette deuxième visite à Gaspé, Ann Cotton proposera quelques changements. Ceux-ci se situeront au niveau des décors et de la scénographie en général. Elle dit avoir apporté ces changements dans le but de faire en sorte que le plus de gens possible se reconnaissent dans cette représentation.

De plus, selon elle, le fait d'avoir mis les billets en vente plus longtemps à l'avance devrait permettre à un plus grand nombre de personnes de voir la pièce. Ceux qui désirent se procurer des places pour les représentations peuvent la contacter à cette adresse: acotton@videotron.ca.



FAITES DES MILLES

POUR LA PREMIÈRE FOIS

ACCUMULEZ JUSQU'À **3000** milles de récompense AIR MILESSM

+ **0%** ² Financement à l'achat / à la location SUR PLUSIEURS MODÈLES





CRUZE LS 2013 LOUEZ À

167\$ /MOIS **0\$** DE COMPTANT **0%** PENDANT 60 MOIS

COMPREND LE TRANSPORT

ACCUMULEZ **1500** milles de récompense AIR MILESSM

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

SONIC LS 2013 berline

LOUEZ À

154\$ /MOIS **0\$** DE COMPTANT **0%** PENDANT 60 MOIS

COMPREND LE TRANSPORT

MODÈLE 5 PORTES LTZ ILLUSTRÉ

ACCUMULEZ **1000** milles de récompense AIR MILESSM

TRAX LS 2013

LOUEZ À

229\$ /MOIS **1999\$** DE COMPTANT LOCATION 60 MOIS

LE NOUVEAU PETIT VUS

COMPREND LE TRANSPORT

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

ACCUMULEZ **1500** milles de récompense AIR MILESSM

EQUINOX LS 2013

LOUEZ À

299\$ /MOIS **2499\$** DE COMPTANT LOCATION 48 MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

ACCUMULEZ **2000** milles de récompense AIR MILESSM

SILVERADO 1500 2013 Édition Cheyenne - cabine allongée 2x4

ACHETEZ À

154\$ /AUX 2 SEMAINES **0\$** DE COMPTANT FINANCEMENT 84 MOIS

27 059\$

INCLUANT **7000\$** de rabais

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

ACCUMULEZ **3000** milles de récompense AIR MILESSM

REMSA ADDITIONNELLE DISPONIBLE AVEC LE PROGRAMME **FAITES DES MILLES**

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM

contacterchevrolet.ca



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Cruze (1PJB9/1SA), Sonic (1JU69/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1SA) et Silverado (C10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 500\$ pour Cruze, Sonic, Trax et Equinox, et 1 600\$ pour Silverado) et taxe de climatisation (100\$, le cas échéant) inclus. Immobilisation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Chez les concessionnaires GM participants au Canada seulement. Offre réservée aux clients particuliers. De 750 à 3 000 milles de récompense AIR MILESSM offerts, selon le modèle acheté. Aucune valeur en argent. Cette offre ne peut être jumelée à certaines autres offres promotionnelles AIR MILES. Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails. Cette offre prend fin le 28 février 2013. Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines après la fin de cette promotion pour que les milles de récompense soient versés à votre compte d'adhérent AIR MILESSM. Les milles sont émis par LoyaltyOne, Inc. et sont soumis aux conditions du Programme de récompense AIR MILESSM. Marque déposée de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et General Motors du Canada Limitée. 2. Prix à l'achat de 14 865\$ pour Sonic, 15 995\$ pour Cruze, 19 995\$ pour Trax et 28 205\$ pour Equinox. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 0% pour Cruze LS 1SA et Sonic LS 1SA; basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9% pour Trax; basés sur une location de 48 mois, à un taux de 0,9% pour Equinox. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,15\$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Prix à l'achat de 27 059\$ pour Silverado. Total de 192 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois, à un taux de 0,9%. Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de BNC Banque RoyaleSM. Exemple: basé sur un financement de 27 059\$ à un taux annuel de 0,99%, le paiement aux deux semaines est de 154\$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 966,31\$, et l'obligation totale est de 28 025,31\$. * La remise de 600\$ à 1 500\$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdesmilles.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RIMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilisé. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.



La pièce Ma vie en rose, basée sur les expériences vécues par Ann Cotton suite à l'annonce de son diagnostic de cancer du sein, a fait salle comble lors de son passage à Gaspé en mai 2012.

PHOTO COURTOISIE

La Gaspésie représentée à l'émission « La Voix »

Myranie Castilloux, originaire de Paspébiac, et Jacques Lebel, natif de Bonaventure, ont été sélectionnés par Jean-Pierre Ferland pour faire partie de son équipe lors de l'épreuve à l'aveugle à l'émission « La Voix » !

PAULA BEAULIEU

paula.beaulieu@quebecormedia.com

Myranie Castilloux, originaire de Paspébiac, a été sélectionnée par Jean-Pierre Ferland lors de son passage à l'émission « La Voix ». Elle chante depuis qu'elle est toute petite. Tous les prétextes étaient bons pour se donner en spectacle devant sa famille. Plus tard, avec son groupe, Myranozika, elle est montée sur scène lors du 400e anniversaire de la Ville de Québec pour offrir une prestation dans la vieille capitale. En 2010, le groupe offrait un spectacle de deux heures lors du Festival du TRAC à Paspébiac. Depuis que ces deux compagnons du groupe Myranozika ont quitté pour d'autres défis, il y a un an et demi, Myranie recherche des musiciens pour repartir un groupe. Elle n'a pas cessé de chanter pour autant, car « la musique la fait vibrer et elle a toujours voulu devenir chanteuse », mentionne-t-elle.

Jacques Lebel, natif de Bonaventure, sélectionné à l'émission « La Voix »

Jacques Lebel, de Bonaventure, a lui aussi été choisi par Jean-Pierre Ferland lors de son passage à l'émission « La Voix ».

PAULA BEAULIEU

paula.beaulieu@quebecormedia.com

Jacques Lebel a vingt ans de métier dans le monde du chant. Il a quitté Bonaventure pour aller étudier à Montréal et « c'est en atterrissant dans une école de chant qu'il s'est découvert une vraie passion ». Il a eu un excellent professeur pendant deux ans et il a commencé, à cette époque, à faire des spectacles : « À partir de là, j'ai eu plusieurs contrats, j'ai fait des spectacles qu'on appelle des revues musicales jusqu'au jour où, grâce à mes contacts, j'ai eu la chance de faire une audition pour remplacer le chanteur du Boogie wonder band. Je suis alors entré dans un tourbillon de spectacles. J'ai été chanteur du Boogie wonder band pendant huit ans, j'ai quitté le band il y a trois ans. Je continue, depuis, à enseigner le chant à l'école Prochant de Montréal ». Son expérience d'enseignement lui a d'ailleurs permis de « coacher » des gens qui ont percé dans le monde de la musique par la suite telle que Ima par exemple.

« La Voix », une opportunité en or !

C'est à Place Laurier, à Québec, que Myranie se présente pour une pré-audition. Elle est alors sélectionnée parmi 5000 aspirants pour vivre l'épreuve à l'aveugle à la télé. Elle doit chanter, sans que les juges : Jean-Pierre Ferland, Marie-Mai, Marc Dupré et Ariane Moffat, ne puissent la voir. C'est grâce à leur voix uniquement que les participants peuvent se démarquer. Lorsqu'elle est montée sur scène, « c'est véritablement une tempête d'émotions » qu'elle a vécue : « J'essayais de garder ma respiration, de rester concentrée, mais je vivais un stress immense, un bon stress. Je m'étais visualisée des tonnes de fois en train de sauter de joie quand un des juges se tournerait pour me choisir et c'est arrivé ! » Jean-Pierre Ferland l'a choisie dans son équipe et la population saura au cours des prochaines semaines si elle passera avec succès les épreuves suivantes.

Une chanson interprétée en langage des signes

Myranie a choisi une chanson de la chanteuse Sia qui l'interprète, dans son vidéoclip, en langage des signes : « Je me suis lancée le défi de faire comme elle pour



Myranie Castilloux lors de sa prestation à l'émission « La Voix » PHOTO PRODUCTIONS J

les jeunes avec qui je travaille qui relèvent le défi de se faire comprendre tous les jours. » Myranie Castilloux est éducatrice spécialisée dans une école de Québec. C'est aussi ses cours de danse et de théâtre,

qu'elle a suivis étant jeune, qui l'ont poussée à intégrer l'art théâtral dans ses spectacles : « Ça fait partie de ma personnalité d'être colorée et d'intégrer l'art dramatique quand je suis sur scène ».

« La Voix » : il a tenté sa chance !

C'est en préparant les élèves de sa classe à participer à l'émission « La Voix » que l'idée lui est venue d'y participer. Ses élèves l'ont incité à s'inscrire et c'est finalement lui qui s'est rendu le plus loin dans l'aventure. Son expérience en enseignement du chant lui a permis de se faire beaucoup de contacts dans le monde de la musique, mais « La Voix » lui permet de se faire voir du grand public. Jacques affirme que son expérience à cette émission a sans aucun doute été « le moment le plus stressant de sa carrière » : « Quand j'ai ouvert la grande porte rouge, on pouvait entendre une mouche volée, pendant que je chantais, je ne pensais qu'à une chose : Je veux que quelqu'un se tourne ! et c'est Jean-Pierre Ferland qui s'est tourné ! »

Fier d'être Gaspésien !

Jacques Lebel se dit fier d'être Gaspésien. « D'ailleurs, à l'émission, on m'a présenté comme tel, je ne me sens pas Montréalais même si j'y habite depuis longtemps. Si j'avais une opportunité d'emploi dans la région qui me permettrait de mettre à profit mon talent et mes compétences, je n'hésiterais pas longtemps. Je retourne souvent à Bonaventure et c'est toujours pour moi un plaisir et une façon de me ressourcer ».

Vous cherchez un revenu supplémentaire ?

Devenez distributeur pour votre journal local.

LE DISTRIBUTEUR SE CHARGE DE LIVRER LES JOURNAUX DE PORTE-EN-PORTE DANS UN SECTEUR PRÉCIS. LE DISTRIBUTEUR DOIT AVOIR L'USAGE D'UN VÉHICULE

Secteur disponible : NEWPORT

Vous êtes intéressé ?

1 855 721-0068

LE HAVRE

CENTRE CULTUREL DE PASPÉBIAC

Une multitude de possibilités

Le tout nouveau Centre culturel de Paspébiac offre de multiples possibilités pour la population de la Baie-des-Chaleurs : ateliers culturels pour les enfants, spectacles, cinémas et 5 à 7 musicaux sont parmi les activités qui peuvent s'y dérouler.

PAULA BEAULIEU

paula.beaulieu@quebecormedia.com

Le Centre culturel de Paspébiac a été construit récemment à même la Maison des Citoyens, anciennement le couvent des sœurs du Saint-Rosaire, qui abrite désormais les locaux de la Municipalité. Le presbytère, nouvelle acquisition de la Ville de Paspébiac, sera transformé en la Maison du touriste qui hébergera une auberge ainsi qu'un bureau d'information touristique qui sera ouvert à l'année. Ainsi, la Ville de Paspébiac offrira de nombreux services en un seul et même endroit et la population de la Baie-des-Chaleurs et les touristes pourront en profiter. L'avènement du Centre culturel permettra également à la Ville de Paspébiac de présenter des spectacles tout au long de l'année. Auparavant, ce n'était que l'été, au Site historique du banc de pêche de Paspébiac, que la localité pouvait organiser des activités et présenter des spectacles.

Des spectacles pour tous les goûts

L'automne dernier, quelques activités ont eu lieu au Centre culturel de Paspébiac, mais c'est en janvier dernier que le premier spectacle a été présenté. Il s'agit de la pièce de théâtre « Attention quatre chasseurs » qui a fait salle comble lors de ses deux représentations. Éliane Joseph, agente de communications à la Ville de Paspébiac, mentionnait au journal que

« les billets se sont vendus comme des petits pains chauds ». La Ville travaille en ce moment à la présentation d'un spectacle pour enfants : « L'aventure magique de Walt Disney ». « Le nombre de place disponible dans la salle multifonctionnelle dépend de comment on l'organise. Pour la pièce de théâtre, c'était une formule cabaret avec des tables alors que pour le spectacle pour enfants, nous ne mettrons pas de tables pour permettre à davantage de gens d'assister à l'unique représentation. C'est environ 325 personnes qui auront la chance d'assister à ce spectacle jeunesse », mentionne Madame Joseph.

De l'impro, du cinéma, des ateliers culturels

Une fois par mois, le Centre culturel de Paspébiac est l'hôte de la Ligue d'improvisation Baie-des-Chaleurs (LIB). Le vendredi, ou le samedi la semaine où la LIB joue le vendredi, des films sont présentés dans la salle multifonctionnelle. La population peut assister à la présentation de films avant qu'ils ne sortent en vidéo. En effet, Éliane Joseph, de la Ville de Paspébiac, mentionnait au journal que « c'est dans cette période de cinq à six semaines entre le moment où le film sort au cinéma et celui où il est disponible en vidéo qu'on se procure les films à projeter ». Des ateliers culturels sont également organisés pour les enfants. En effet, chaque fin de semaine, des ateliers de théâtre et de bande dessinée ont lieu. Le Centre culturel s'est d'ailleurs donné pour mission de favoriser le théâtre jeunesse, « un créneau que les salles de spectacles de New Richmond et de Chandler n'utilisent pas particulièrement, car nous souhaitons être en complémentarité avec ces deux salles et non en compétition », mentionne Éliane Joseph de la Ville de Paspébiac.

Des 5 à 7 musicaux et des weekend thématiques

Ces derniers temps, des 5 à 7 musicaux, ayant pour mission de faire découvrir des talents de la région, ont lieu au Centre culturel. Bientôt, la population pourra assister à un weekend thématique par mois. Au menu pour l'instant : un weekend country et un latino. C'est à la fin février 2013, au cours d'une conférence de presse que la Ville de Paspébiac présentera sa programmation jusqu'à la fin juin. La programmation jeunesse devrait être assez élaborée.



Le Centre culturel de Paspébiac offre de multiples possibilités d'événements.

PHOTO COURTOISIE

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UNITÉ DOMRÉMY DE CHANDLER INC.

VEUILLEZ NOTER qu'une réunion des membres de l'Unité Domrémy de Chandler Inc. aura lieu au local de Domrémy situé au 613 av. de l'Hôtel de ville à Chandler, le 14 mars 2013 à 19:00, aux fins:

d'entendre les rapports présentés par le conseil d'administration.

de présenter l'état des finances de Domrémy.

de présenter les résultats des nominations au conseil d'administration.

de désigner les vérificateurs des comptes

de traiter toutes autres affaires nécessaires ou souhaitables relatives à l'organisation de Domrémy ou autres.

Nous espérons que vous serez présent(e) à cette assemblée.

FAIT EN DATE du 8 février 2013 sur ordre du conseil d'administration.

Claude Dauphin, président
UNITÉ DOMRÉMY DE CHANDLER INC.

JB091220867



CONCOURS
*Partez
au chaud!*



À GAGNER
10 voyages pour 2 à Cuba

À SURVEILLER LA SEMAINE PROCHAINE DANS VOTRE HEBDO.

HEBDOS RÉGIONAUX
QUÉBECOR
Média

MELIÀ
LAS ANTILLAS
CUBA - ALL INCLUSIVE

MELIÀ
VARADERO
CUBA - ALL INCLUSIVE



GRATUIT!
POUR LES ABONNÉS DE L'ÉDITION
PAPIER ET/OU DE L'ÉDITION
ÉLECTRONIQUE

Obtenez encore plus avec l'accès **VIP!**



DEVENEZ MEMBRE VIP

DU JOURNALDEMONTREAL.COM
DU JOURNALDEQUEBEC.COM

Le JournaldeMontreal.com et LeJournaldeQuebec.com, vos compléments multimédia idéaux pour une couverture complète de l'information!

Contenu réservé aux membres VIP:

- Vidéos exclusives
- Couverture d'événements en temps réel
- Contenu de tous les chroniqueurs
- Chronique « Tout partout en ville »
- Page en 5 minutes (archives)
- Compléments d'information
- Nouvelles exclusives du cahier Weekend
- Applications interactives de services: recettes, suggestions de restos...
- Galeries photos exclusives
- Cartes interactives
- Accès aux archives

Vos Privilèges VIP

- Accès illimité à 100 % du contenu internet
- Obtenez un abonnement gratuit de 6 parutions aux versions numériques des magazines *Clin d'œil*, *Chez soi* et *Les idées de ma maison*.
- Concours réservés aux membres VIP
- Rabais exclusifs



TVA | Publications
Une société de Québec Média

**OFFRE SPÉCIALE
D'UNE DURÉE LIMITÉE**

0,95\$*
/MOIS

JournaldeMontreal.com/abonnement
JournaldeQuebec.com/abonnement

le journal de
montréal le journal de
de québec

PAPIER | WEB | MOBILE

CONCOURS EXCLUSIF
MEMBRES
VIP



À gagner:
**10 téléphones mobiles
SONY XPERIA™ T**

VIDÉOTRON

Toutes les marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Le prix inclut : un téléphone intelligent SONY XPERIA™ T, un forfait Zone Urbaine à l'infini tout-inclus de Vidéotron, frais d'activation compris. Chaque minute additionnelle (hors zone - local ou interurbain hors forfait) au prix de 0,30 \$. Frais d'appels interurbains, d'intéranne ou autres frais applicables en sus. Offert uniquement là où le service mobile de Vidéotron est commercialisé. Ce concours s'adresse aux nouveaux abonnés du 18 décembre 2012 au 18 mars 2013. Valeur totale approximative des prix : 11776 \$. Règlement disponible sur le site.

* Offre valide pour 3 mois. Par la suite, le tarif passera à 6,95 \$. Les taxes sont incluses. Aucun remboursement pendant la période promotionnelle.



Les étudiants victorieux qui ont tous réussi leur épreuve ministérielle de littérature anglaise. PHOTO COURTOISIE

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE D'ANGLAIS

Les étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles dépassent la norme

Pour la troisième fois, depuis 2004, le taux de succès des étudiants qui ont passé en décembre 2012 l'épreuve ministérielle de littérature anglaise au Cégep de la Gaspésie et des Îles est de 100 %.

Pour placer ce succès en perspective, le taux provincial de réussite pour les examens collégiaux obligatoires de fin d'études est de seulement 80 %.

Pour être admissible à la passation de l'examen de fin d'études du Ministère, les étudiants doivent réussir trois des quatre cours de littérature obligatoires du programme. Vous devez savoir que l'examen en soi est une analyse littéraire très laborieuse dans laquelle les étudiants, à l'échelle de la

province, se voient remettre trois textes littéraires dès 8 h 30 le matin. Les étudiants ont quatre heures consécutives pour choisir un des textes, le lire, l'analyser et produire une analyse littéraire d'un minimum de 750 mots sur le texte sélectionné.

Cet examen est obligatoire, et tous les étudiants de niveau collégial doivent le passer pour obtenir leur diplôme d'études collégiales (DEC).

Le secteur anglophone du Campus de Gaspé désire féliciter chaque étudiant qui a réussi cet examen en décembre dernier. De plus, les membres de ce secteur désirent remercier tout spécialement Helen Bond, professeure de littérature au collège, pour son excellent travail de préparation auprès des étudiants de ce groupe.

Source : Cégep de la Gaspésie et des Îles



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CHANDLER

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1 - À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 04 février 2013, le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 04 février 2013, **le second projet de règlement numéro 2006 Z 001 08 avec changement** modifiant le règlement de zonage 2006-Z-001 de la Ville de Chandler. Le changement consiste à retirer la classe « résidence de type maison mobile (r4) » à la grille des usages et normes de la zone 226F1 apparaissant au premier projet de règlement.
- 2 - Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
 - Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'ajouter la classe d'usage « résidence unifamiliale (r1) » à la grille des usages et normes de la zone 226F1 peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 226F1 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
 - Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'ajouter la classe d'usage « résidence multifamiliale (r3) » en structure isolée et permettre un nombre minimal de deux (2) étages et un nombre maximal de quatre (4) étages à la grille des usages et normes de la zone 619C3 peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 619C3 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
 - Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'ajouter la classe d'usage « institution (p2) » à la grille des usages et normes de la zone 535R3 peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 535R3 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
 - Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'ajouter la classe d'usage « institution (p2) » à la grille des usages et normes de la zone 536R1 peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 536R1 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
 - Une demande relative à la disposition ayant pour objet de diminuer la superficie de plancher à 250 mètres carrés et la marge avant minimale à 5 mètres à la grille des usages et normes de la zone 616C3 peut provenir de cette zone et d'une

AVIS PUBLIC

- zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 616C3 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
- Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'augmenter la largeur maximale d'un bâtiment à 25 mètres à la grille des usages et normes de la zone 622C3 peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 622C3 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
 - Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'ajouter les classes d'usages « commerces de quartier (c2) » et « commerces artériels (c3) » à la grille des usages et normes de la zone 764P peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 764P ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
 - Une demande relative à la disposition ayant pour objet l'agrandissement de la zone 550R1 à même la zone 703I qui est réduite d'autant peut provenir de cette zone et d'une zone contiguë à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 703I ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.

3 - Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet avec le numéro du règlement et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
- être reçue au bureau de la Ville de Chandler au plus tard le 28 février 2013.

4 - Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, situé au 35, rue Commerciale Ouest, à Chandler.

5 - La disposition du second projet qui aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 - Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 35, rue Commerciale Ouest, à Chandler, aux heures normales d'ouverture.

Zone 226F1



Zone 535R3 et Zone 536R1



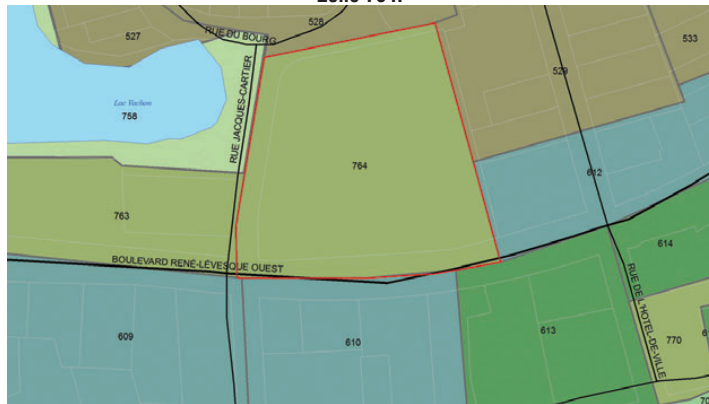
Zone 616C3 et Zone 619C3



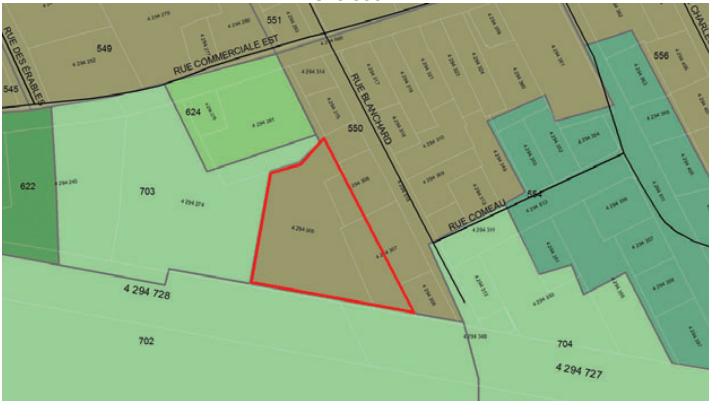
Zone 622C3



Zone 764P



Zone 550R1



Donné à Chandler, ce 12^e jour de février 2013 (12-02-2013)
Roch Giroux, directeur général

NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉE DE LA GASPÉSIE

Trésors de vos collections

Du 22 février au 25 mai, le Musée de la Gaspésie est fier de vous inviter à venir visiter sa nouvelle exposition intitulée « Trésors de vos collections », une exposition issue des trésors de collectionneurs gaspésiens.

LE JOURNAL

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

Témoins du patrimoine culturel et de l'histoire de la Gaspésie, les objets issus

des collections du Musée de la Gaspésie sont de véritables trésors à découvrir. Or, le Musée n'est pas le seul à vouloir acquérir et conserver des objets du patrimoine.

En effet, nombreux sont les gens qui, par passion et par plaisir, amassent au fil du temps des biens d'une valeur patrimoniale incomparable. C'est d'ailleurs l'intérêt manifesté par des collectionneurs passionnés qui est à l'origine de l'exposition Trésors de vos collections.

VILLE DE CHANDLER
AVIS PUBLIC

PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT SUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO V-154-2013

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE CHANDLER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Roch Giroux, directeur général et greffier de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 février 2013, le conseil a adopté le règlement numéro V-154-2013 intitulé «**Règlement décrétant l'acquisition de véhicules pour la ville de Chandler ainsi qu'une dépense et un emprunt à cet effet n'excédant pas la somme de 350 000 \$.**

1. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être sur la liste référendaire de la ville de Chandler peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Au préalable, elles devront établir leur identité conformément à la Loi.
2. Ce registre sera accessible de 9 à 19 heures, le 27 février 2013 à l'Hôtel de Ville, sis au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler et le résultat sera annoncé au même endroit immédiatement après la période d'accessibilité au registre.
3. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de cinq cents (500). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
4. Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, tous les jours ouvrables, entre 8h00 et 12h00 et 13h00 et 16h00 et durant la période d'accessibilité au registre.

CONDITIONS pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité :

1. Être domiciliée dans le territoire de la ville de Chandler et depuis au moins six (6) mois, au Québec;
2. Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) situé dans le secteur concerné. Une personne physique doit également, au 4 février 2013, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ni frappée d'une incapacité de voter.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise : Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de l'établissement d'entreprise. (Note : Un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise).

CONDITIONS d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale : Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 février 2013 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est ni en tutelle ni frappée d'une incapacité de voter.

Donné à Chandler, ce 13 février 2013

Roch Giroux
Directeur général et greffier

JB091218289

Une vitrine unique

Le conservateur du Musée, Félix Fournier, nous rappelle : « Lors de la promotion de l'exposition Trésors de nos collections, dans laquelle le Musée de la Gaspésie présentait certaines des plus belles pièces de ses collections, quelques collectionneurs sont venus me rencontrer pensant qu'ils pourraient avoir un espace dans l'exposition qui était alors en montage. L'idée de l'exposition Trésors de vos collections provient donc de l'intérêt de

ces collectionneurs pour exposer leurs matériels ».

Par cette exposition, le Musée souhaite donc offrir une vitrine unique aux collectionneurs gaspésiens. Cette démarche de collaboration avec la population permet en outre d'impliquer concrètement les citoyens gaspésiens dans le processus de diffusion et de mise en valeur d'objets patrimoniaux, témoins de leur histoire et puissants véhicules de l'identité gaspésienne.



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 4 mars 2013 à 19h30 en la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Construction d'un bâtiment accessoire. La superficie relative au bâtiment principal passe de 60% à 74%.

Identification du site concerné : Matricule 9759 55 5358
96, route Hamilton
Pabos (Québec) G0C 2H0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 12^e jour du mois de février 2013.

Roch Giroux,
Directeur général et greffier

JB091221212



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 4 mars 2013 à 19h30 en la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Diminution de la marge latérale coin nord ouest de 2 mètres à 0 mètre.

Identification du site concerné : Matricule 9256 59 1226
305, boulevard René-Lévesque Ouest
Chandler (Québec) G0C 1K0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 12^e jour du mois de février 2013.

Roch Giroux,
Directeur général et greffier

JB091221215



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 4 mars 2013 à 19h30 en la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Lotissement de 2 000 m² à 1 500 m². Achat du lot avant 2006. Bénéficiaire de droits acquis.

Identification du site concerné : Matricule 8543 19 9595
Rue Fullum – Secteur Newport.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 12^e jour du mois de février 2013.

Roch Giroux,
Directeur général et greffier

JB091221217



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Ville de Percé qu'en vertu d'une résolution adoptée par le conseil municipal lors de l'ajournement de la séance ordinaire du 5 février 2013, tenu le 12 février 2013, les immeubles ci après désignés seront vendus à l'enchère publique à la salle municipale de l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances du conseil, 137, route 132 Ouest, Percé, le **MERCREDI, DIXIÈME JOUR d'AVRIL 2013, à DIX (10) heures**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts plus les frais encourus ou à être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses construites s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé.

Les immeubles seront vendus sujets au droit de retrait d'un (1) an.

DONNÉ À PERCÉ, CE 13^e JOUR DE FÉVRIER 2013.

**Gemma Vibert,
Greffière**

SECTEUR PERCÉ

- Matricule 2074-24-6020

FAUCHER, Normand, 736, route d'Irlande, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé au 736, route d'Irlande, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé :

A. de la subdivision **UN du lot SIX CENT SOIXANTE-TREIZE** (lot 673-1), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. d'une partie du lot **SIX CENT SOIXANTE-TREIZE** (partie 673), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** soixante-trois mètres et vingt-cinq centimètres (63,25 m) le long de la ligne nord-ouest du lot 673-1 par toute la profondeur entre ledit lot et le troisième rang et étant **bornée** comme suit :

vers le nord-ouest : par le troisième rang;

vers le nord-est : par une partie du lot 673, propriété de Carl AUBERT, et par une partie du lot 673, propriété de Sylvain BOURGET et Hélène CAIN;

vers le sud : par le lot 673-1;

vers le sud-ouest : par une partie du lot 674, propriété d'Éric BOURGET, Dany BOURGET et Sylvain BOURGET.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES1 980,35 \$
TAXES SCOLAIRES390,31 \$
TOTAL2 370,66 \$

- Matricule 2078-66-0075

TRUDEL, Francine, 207, route 132 Est, Case postale 275, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé au 207, route 132 Est, secteur de Cannes de Roches, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant la **subdivision DEUX du lot CINQ CENT QUATRE-VINGT-HUIT** (lot 588-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, dont une servitude d'utilité publique et une servitude réelle et perpétuelle d'approvisionnement en eau potable publiées au registre sous les numéros 38 895 et 141 881; et bénéficiant tout spécialement d'un droit de passage à l'encontre du lot 588-3 dudit cadastre, publié au registre sous le numéro 41 045.

TAXES MUNICIPALES4 123,15 \$
TAXES SCOLAIRES4,31 \$
TOTAL4 127,46 \$

- Matricule 2277-17-4779

GAGNÉ, Sylvio, 105, route 132 Est, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé au 105, route 132 Est, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé d'une **partie de la subdivision DEUX du lot CINQ CENT SOIXANTE-SIX** (partie 566-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, et étant bornée comme suit :

vers le nord-est : par une autre partie du lot 566-2, propriété de Jean-Yves GAGNÉ, et par la rue des Peupliers (lot 1257);

vers le sud-ouest : par le lot 566-3;

vers le nord-ouest : par le résidu de la partie du lot 566-2, appartenant à Jean-Yves GAGNÉ.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Point de rattachement: Les lignes nord-ouest sont jointes par une ligne nord-est passant à équidistance du coin nord-ouest du bâtiment ci-dessus réferé et du coin sud-est de la résidence de Jean-Yves GAGNÉ située sur une autre partie du lot 566-2.



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

PUBLIC NOTICE

SALE FOR TAXES

NOTICE is hereby given by the undersigned clerk of the Ville de Percé that the town council has adopted, at the meeting of February 12th 2013, a resolution to sell at public auction, the properties listed below, on **WEDNESDAY, APRIL 10th 2013 at 10:00 am** at the Percé City Hall, 137, route 132 West, in payment of municipal and school taxes, with interests, plus expenses incurred or to be incurred, unless these taxes, interests and expenses are paid before the sale.

These properties will be sold with any buildings and appurtenances, subject to all the active or passive servitudes, apparent or hidden which could affect them.

The auction sale price of each property is to be paid immediately, in Canadian cash, or certified cheque.

The properties will be sold subject to the right of redemption of one (1) year.

GIVEN AT PERCÉ, FEBRUARY 13rd, 2013.

**Gemma Vibert,
Clerk**

La première ligne nord-ouest passe à huit pieds ou deux mètres et quarante-quatre centimètres (8' ou 2,44 m) du mur sud-est de la résidence de Jean-Yves GAGNÉ et l'autre ligne nord-ouest passe à sept pieds ou deux mètres et treize centimètres (7' ou 2,13 m) du mur nord-ouest du bâtiment de Sylvio GAGNÉ (façade).

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES1 793,44 \$
TAXESSCOLAIRES0
TOTAL1 793,44 \$

- Matricule 2278-00-9090

LABBÉ, Richard 4, rue des Peupliers, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé au 4, rue des Peupliers, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé de la subdivision **QUATRE du lot CINQ CENT SOIXANTE-CINQ** (lot 565-4), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 342.

TAXES MUNICIPALES3 222,65 \$
TAXESSCOLAIRES400,04 \$
TOTAL3 622,69 \$

- Matricule 2575-13-1015

BOULANGER, Armand, 51, route des Failles, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé au 51, route des Failles, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé d'une **partie de la subdivision QUINZE du lot QUATRE-CENT-TROIS** (partie 403-15), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** vers le nord-ouest quarante-trois mètres et soixante-cinq centimètres (43,65 m); vers le nord-est trente-six mètres et quarante-huit centimètres (36,48 m), trente-quatre mètres et cinquante-trois centimètres (34,53 m) et dix-sept mètres et quatre-vingt-dix-huit centimètres (17,98 m); vers l'est sept mètres et treize centimètres (7,13 m); vers le sud dix-huit mètres et vingt-neuf centimètres (18,29 m) et vers le sud-ouest soixante-seize mètres et vingt centimètres (76,20 m) et étant borné comme suit :

vers le nord-ouest : par le lot 404;

vers le nord-est : par une autre partie du lot 403-15, propriété de Denis LAFLAMME et Eva-Anne LEBLANC, et par une autre partie du lot 403-15, étant un chemin privé (autre partie du lot 403-15);

vers l'est : par le lot 403-16;

vers le sud : par les lots 403-17;

vers le sud-ouest : par les lots 403-18 et 403-19.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 52 965, 59 396 et 81 077; et bénéficiant d'une servitude de passage contre une partie du lot 403-15 publiée au registre sous le numéro 82 924.

TAXES MUNICIPALES6 272,16 \$
TAXES SCOLAIRES254,96 \$
TOTAL6 527,12 \$

SECTEUR CAP D'ESPOIR

- Matricule 1265-18-4560

VALLÉE, Paul-Norbert, 1569, Rang 2, Sainte-Thérèse-de-Gaspé (Québec) G0C 3B0

UN IMMEUBLE situé au 1569, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. de la subdivision **DEUX** du lot **HUIT CENT TRENTE-SIX** (lot 836-2) du

cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

B. du lot **MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DOUZE** (lot 1392), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

C. de la subdivision **SIX** du lot **MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF** (lot 1279-6), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT avec la maison y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 62 139.

TAXES MUNICIPALES6 288,26 \$
TAXES SCOLAIRE981,88 \$
TOTAL7 270,14 \$

- Matricule 1664-53-2020

WINDSOR, Nancy et WINDSOR, George F., B. P. 4339, Stn-East, Ottawa (Ontario) K1S 5B3

UN IMMEUBLE situé au 10, rue Windsor Est, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. de la **subdivision CINQ** du lot **CENT VINGT-SIX** (lot 126-5), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. de la subdivision **DEUX** du lot **CENT VINGT-HUIT** (lot 128-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES1 871,99 \$
TAXES SCOLAIRES109,25 \$
TOTAL1 981,24 \$

- Matricule 1664-84-9070

BOUCHARD, Marie-Pier, 1421, route 132 Ouest, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 1421, route 132 Ouest, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant la **subdivision TROIS** du lot **CENT TRENTE-ET-UN** (lot 131-3), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES3 864,29 \$
TAXES SCOLAIRES403,99 \$
TOTAL268,28 \$

- Matricule 1669-36-5010

DUGUAY, Gilbert, 1078, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 1078, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé, (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:-

A. d'une partie du lot **SEPT CENT QUARANTE-DEUX** (partie 742), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** approximativement cinquante-trois mètres et soixante-sept centimètres (53,67 m) de largeur par une profondeur de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m) et **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest : par une partie du lot 742, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;

vers le nord-est : par une partie du lot 742, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;

vers le sud-est : par le chemin public, montré à l'originaire;

vers le sud-ouest : par la partie du lot 743 ci-après décrite.

B. d'une partie du lot **SEPT CENT QUARANTE-TROIS** (partie 743), du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur approximativement trois mètres et cinq centimètres (3,05 m) par une profondeur de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m), et **bornée** comme suit:-

vers le nord-ouest : par une partie du lot 743, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;

vers le nord-est : par la partie du lot 742 ci-haut décrite;

vers le sud-est : par le chemin public, montré à l'originnaire;

vers le sud-ouest : par une partie du lot 743, propriété de Steeve DESCHÉNES.

LE TOUT avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Point de rattachement

La ligne sud-ouest de la partie du lot 743 est située à approximativement vingt-neuf mètres et cinquante-six centimètres (29,56 m) à l'est de la ligne de division entre les lots 743 et 744.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 94 559 et 40 135.

TAXES MUNICIPALES	2 011,34 \$
TAXES SCOLAIRES	148,96 \$
TOTAL	160,30 \$

- Matricule 1670-99-0755

DALLAIRE, Jimmy, 974, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 974, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant une partie **du lot SEPT CENT VINGT-TROIS** (partie 723), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** vers l'ouest approximativement soixante mètres et trente-cinq centimètres (60,35 m); vers le nord, le long de la route Lafontaine, quarante-cinq mètres (45,00 m) et le long d'une autre partie du lot 723 propriété d'André ATHOT, trente-six mètres et cinquante-huit centimètres (36,58 m); vers l'est dix-huit mètres et vingt-neuf centimètres (18,29 m) et quarante-deux mètres et six centimètres (42,06 m); vers le sud approximativement quatre-vingt-un mètres et cinquante-huit centimètres (81,58 m); et étant **bornée** comme suit:-

vers l'ouest : par une autre partie du lot 723, propriété d'Anna RYKABEL, cette limite étant à rattacher;

vers le nord : par une partie du lot 722, étant l'emprise de la route Lafontaine et par une partie du lot 723, propriété de Micheline ATHOT;

vers l'est : par une partie du lot 723, propriété de Micheline ATHOT et par le chemin du rang 2 tel que montré à l'originnaire;

vers le sud : par une partie du lot 724, propriété de Gilbert PROULX et par une autre partie du lot 724, propriété de «N & R DUGUAY CONSTRUCTION INC.».

AVEC LA MAISON dessus érigée, circonstances et dépendances.

Point de rattachement

La ligne ouest est tirée parallèlement au chemin du deuxième rang et à approximativement quatre-vingt-un mètres et cinquante-huit centimètres (81,58 m) à l'ouest de ce chemin, tel que montré au cadastre originnaire et de sorte que la propriété ait une façade de quarante-cinq mètres (45,00 m) le long de la route Lafontaine.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 40 491.

TAXES MUNICIPALES	4 302,76 \$
TAXES SCOLAIRES	84,14 \$
TOTAL	4 386,90 \$

- Matricule 1671-17-6080

AUBÉ, Marco, C. P. 823, succursale Main, Kedgwick (Nouveau-Brunswick) E8B 1A1

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. d'une partie du lot **SEPT CENT DIX-SEPT** (partie 717), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** une largeur approximative de soixante-six mètres et cinquante-neuf centimètres (66,59 m) et **bornée** comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 716, propriété de Suzanne VAN LITH;

vers le sud-est : par le lot 717-1, propriété de Normand DUGUAY;

vers le sud : par la partie du lot 718 ci-après décrite;

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A.

B. d'une partie du lot **SEPT CENT DIX-HUIT** (partie 718), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur dudit lot, soit dans sa ligne sud-est cent mètres et cinquante-trois centimètres (100,53 m), et **bornée** comme suit:

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;

vers le nord : par la partie du lot 717 ci-dessus décrite;

vers l'est : par les lots 718-3 et 718-2, propriété de Normand DUGUAY;

vers le sud : par une partie du lot 719.

NON BÂTI.

Se trouvant dans une situation d'enclave.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 366 et 38 367.

TAXES MUNICIPALES	635,91 \$
TAXES SCOLAIRES	37,73 \$
TOTAL	673,64 \$

-Matricule 1671-59-3080

AUBÉ, Marco, C. P. 823, succursale Main, Kedgwick (Nouveau-Brunswick) E8B 1A1

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé de:

A. une partie du lot **SEPT CENT TREIZE** (partie 713), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur du lot, soit approximativement cent quarante mètres et soixante-dix-huit centimètres (140,78 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 712 et par la rivière l'Anse-à-Beaufils;

vers l'est et vers le nord-est : par la rivière l'Anse-à-Beaufils;

vers le sud : par la partie du lot 714 ci-après décrite;

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A.

B. une partie **du lot SEPT CENT QUATORZE** (partie 714), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant une largeur approximative de cent trente-deux mètres et soixante-dix-sept centimètres (132,77 m), et étant bornée comme suit:

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;

vers le nord : par la partie du lot 713 ci-dessus décrite;

vers le nord-est : ar la rivière de l'Anse-à-Beaufils;

vers l'est : par le chemin du deuxième rang;

vers le sud : par une partie du lot 715, propriété de Mireille CRÉPEAU et par la partie du lot 715 ci-après décrite.

C. une partie **du lot SEPT CENT QUINZE** (partie 715), du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** une largeur approximative de soixante-six mètres et trente-neuf centimètres (66,39 m), et étant **bornée** comme suit:

vers l'ouest : par la ligne de division entre le deuxième rang et le rang A;

vers le nord : par une partie du lot 714, ci-dessus décrite;

vers l'est : par une autre partie du lot 715, propriété de Mireille CRÉPEAU (ligne passant au centre du ruisseau);

vers le sud : par une partie du lot 716, propriété de Susan VAN LITH.

NON BÂTI.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 365.

TAXES MUNICIPALES	1 241,71 \$
TAXES SCOLAIRES	97,88 \$
TOTAL	1 339,59 \$

- Matricule 1765-42-7500

LEBREUX, Joël, 7, route du Phare, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 7, route du Phare, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant formé de :

A. une **partie de la subdivision TREIZE lot CENT CINQUANTE-QUATRE** (partie 154-13), cadastre officiel du canton de Percé, **bornée** et **mesurant** comme suit :

vers le nord-est : par le lot 1251, étant la route du Phare, mesurant le long de cette limite trente-cinq mètres et dix-sept centimètres (35,17 m);

vers le sud-est : par une partie du lot 154-6, mesurant le long de cette limite quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m);

vers le sud-ouest : par la partie du lot 154-13 ci-après décrite, mesurant le long de cette limite trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m);

vers le nord-ouest : par une partie du lot 154-13, mesurant le long de cette limite quarante-six mètres et treize centimètres (46,13 m).

Superficie : Contenant en superficie mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mètres carrés et huit dixièmes (1 499,8 m.c.).

B. une **partie de la subdivision TREIZE lot CENT CINQUANTE-QUATRE** (partie 154-13), cadastre officiel du canton de Percé, **bornée** et **mesurant** comme suit :

vers le nord-est : par la partie du lot 154-13 décrite en «A»., mesurant le long de cette limite trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m);

vers le sud-est : par une partie du lot 154-6, mesurant le long de cette limite quatre mètres et trente centimètres (4,30 m);

vers le sud-ouest : par le lot 154-13-1, mesurant le long de cette limite trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m);

vers le nord-ouest : par le lot 154-13-1, mesurant le long de cette limite quatre mètres et trente centimètres (4,30 m).

Superficie : Contenant en superficie cent trente-et-un mètres carrés (131,0 m.c.).

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	9 286,03 \$
TAXES SCOLAIRES	1 375,93 \$
TOTAL	10 661,96 \$

- Matricule 1769-33-9580

DALLAIRE, Jacqueline, 1044, route 132 Ouest, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 1044, route 132 Ouest, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé :-

A. d'une **partie du lot DEUX CENT VINGT-CINQ** (partie 225), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** approximativement cinquante-et-un mètres et cinquante-deux centimètres (51,52 m) en largeur, soit cinquante-et-un mètres et soixante-trois centimètres (51,63 m) dans sa ligne est, et, en profondeur, dans sa ligne sud, deux cent soixante-et-onze mètres et cinquante-trois centimètres (271,53 m), et **bornée** comme suit :

vers le nord : par des parties du lot 226, propriété de Sandra ANDERSON et Michel Denis LAPIERRE;

vers l'est : par une partie du lot 225, étant la route 132;

vers le sud : par une partie du lot 225, propriété de Jean-Claude OETTLI;

vers l'ouest : par le lot 1206, propriété de SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE.

B. d'une **partie du lot DEUX CENT VINGT-CINQ** (partie 225), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** approximativement cinquante-et-un mètres et cinquante-deux centimètres (51,52 m) en largeur et **bornée** comme suit :

vers l'ouest : par le deuxième rang;

vers le nord : par une partie du lot 226, propriété de Michel Denis LAPIERRE;

vers l'est : par le lot 1206, propriété de SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE;

vers le sud : par une autre partie du lot 225, propriété de Jean-Claude OETTLI.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 641 et 43 121.

TAXES MUNICIPALES	3 503,75 \$
TAXES SCOLAIRES	1,08 \$
TOTAL	3 504,84 \$

- Matricule 1864-15-4055

SUCCESSION Lionel TRACHY a/s Phyllis TRACHY, 400, blvd Jean-Lesage, app. 038, Québec (Québec) G1K 2W1

UN IMMEUBLE situé en front sur la route du Phare, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant une **partie de la subdivision DEUX du lot CENT QUARANTE-DEUX** (partie 142-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** dans sa ligne sud-est approximativement cent cinquante-trois mètres (153,00 m); dans sa ligne sud-ouest approximativement trente-deux mètres et soixante-et-un centimètres (32,61 m); et étant **bornée** comme suit:-

vers le nord-ouest : par une autre partie du lot 142-2 propriété de Louis-Albert CARON;

vers l'est : par le Golfe Saint-Laurent;

vers le sud-est : par le lot 141-1;

vers le sud-ouest : par le lot 142-3 étant la route du Phare.

NON BÂTI.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée sous le numéro 38 774.

TAXES MUNICIPALES	825,91 \$
TAXES SCOLAIRES	118,12 \$
TOTAL	944,03 \$

- Matricule 1970-47-2560

COUTURE, Linton, 900, route 132 Ouest, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 896, route 132 Ouest, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant la subdivision TROIS du lot DEUX CENT SOIXANTE-SEPT (lot 267-3), cadastre officiel du canton de Percé.

AVEC les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	6 428,94 \$
TAXES SCOLAIRES	315,02 \$
TOTAL	6 743,96 \$

SECTEUR VAL D'ESPOIR

- Matricule 0773-99-4000

WARREN, Nicole, 1522, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé en front sur le chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant formé de:

A. une **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-ET-UN** (partie 1151), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **bornée** comme suit :-

vers le nord-ouest : par le trait carré entre le Canton de Percé et le Canton de Rameau;

vers le nord-est : par la partie du lot 1152 ci-après décrite;

vers le sud-est : par le chemin de Val d'Espoir, en partie montrée à l'originnaire et en partie constituée d'une autre partie du lot 1151;

vers le sud-ouest : par une partie du lot 1151, propriété d'Éric VALLERAND et Janik WARREN, cette limite étant située à cent vingt-et-un mètres et quatre-douze centimètres (121,92 m) à l'Est de la route Pomerleau (autre partie du lot 1151);

vers le sud-est à nouveau : par une partie du lot 1151, propriété d'Éric VALLERAND et Janik WARREN, cette limite étant située à soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) au nord-ouest du chemin de Val d'Espoir, montré à l'originnaire;

vers le sud-ouest à nouveau : par la route Pomerleau constituée d'une autre partie du lot 1151;

B. d'une autre **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-ET-UN** (partie 1151), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure triangulaire, mesurant vers le nord-ouest approximativement huit mètres (8,00 m) et bornée comme suit :-

vers le nord-ouest : par le trait carré entre le Canton de Percé et le Canton de Rameau;

vers le nord-est : par la route Pomerleau (autre partie du lot 1151);

vers le sud-ouest : par une partie du lot 1150;

C. une **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-DEUX** (partie 1152), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, bornée comme suit :-

vers le nord-ouest : par le trait carré entre le Canton de Rameau et le Canton de Percé;

vers le nord-est : par une partie du lot 1153;

vers le sud-est : par une autre partie du lot 1152, propriété de Nicole WARREN, cette limite étant située à quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m) de la partie du chemin de Val d'Espoir montré à l'originnaire;

vers le nord-est à nouveau : par une autre partie du lot 1152, propriété de Nicole WARREN, cette limite étant située à cinquante-trois mètres et trente-quatre centimètres (53,34 m) de la ligne de division entre les lots 1152 et 1153;

vers le sud-est : par le chemin de Val d'Espoir tel que montré à l'originnaire;

vers le sud-ouest : par la partie du lot 1151 ci-haut décrite;

Le tout non bâti.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 681 et 38 682, d'une servitude de drainage publiée au registre sous le numéro 87 704, et d'une servitude pour le passage d'une ligne de transport d'énergie électrique à haut ou à faible voltage et des lignes de communication publiée au registre sous les numéros 132 239 et 140 434.

TAXES MUNICIPALES	1 709,44 \$
TAXES SCOLAIRES	139,57 \$
TOTAL	1 849,01 \$

- Matricule 0872-20-9085
CHOUINARD, Hubert, 1567, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1567, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant formé de:

A. la **subdivision DEUX du lot MILLE CENT DIX-NEUF** (lot 1119-2), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. une **partie du lot MILLE CENT DIX-NEUF** (partie 1119), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers le nord-ouest cent trente-cinq mètres et vingt-huit centimètres (135,28 m) et étant bornée comme suit:

vers le nord-ouest : par le lot 1119-2;
vers le nord-est : par une autre partie du lot 1119, propriété de Michel CHOUINARD;
vers le sud-est : par le rang 3;
vers le sud-ouest : par une partie du lot 1120, propriété d'Yves BOUFFARD.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 36 125.

TAXES MUNICIPALES**2 119,49 \$**
TAXES SCOLAIRES**152,40 \$**
TOTAL**2 271,89 \$**

- Matricule 0873-51-6060
WARREN, Nicole, 1522, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1522, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE CENT CINQUANTE-DEUX** (partie 1152), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur cinquante-trois mètres et trente-quatre centimètres (53,34 m) et, en profondeur, approximativement cinquante-deux mètres et quatre-vingt-onze centimètres (52,91 m) dans sa ligne nord-est et approximativement cinquante-trois mètres et trente-quatre centimètres (53,34 m) dans sa ligne sud-ouest, et **bornée** comme suit:

vers le nord-est : par une partie du lot 1153;
vers le sud-est : par le chemin de Val d'Espoir, en partie constitué d'une autre partie du lot 1152 et en partie montré à l'originnaire;
vers le sud-ouest et vers le nord-ouest : par une autre partie du lot 1152, propriété de Nicole WARREN;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 682.

TAXES MUNICIPALES**4 332,93 \$**
TAXES SCOLAIRES**279,74 \$**
TOTAL**4 612,67 \$**

- Matricule 1074-09-2065
BOURGET, Christelle et BOURGET, Michael et BOURGET, Simon, 5320, Henri Bourassa, Québec (Québec) G1H 6Y9

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE CENT SOIXANTE** (partie 1160), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** :-

Vers le Nord-Ouest, toute la largeur du susdit lot, soit approximativement deux cent soixante-trois mètres et quatre-vingt-dix-huit centimètres (263,98 m); vers le Nord-Est, approximativement mille sept cent soixante-et-onze mètres et trente-neuf centimètres (1 771,39 m); vers le Sud, cent neuf mètres et quatre-vingt-douze centimètres (109,92 m) et cent soixante-quatorze mètres et neuf centimètres (174,09 m); vers le Sud-Ouest, mille six cent soixante-treize mètres et quatre centimètres (1 673,04 m);

Et étant **bornée** comme suit:

vers le Nord-Ouest : par la ligne de division entre le Canton de Malbaie et le Canton de Percé;
vers le Nord-Est : par une partie du lot 1161, propriété Fabien ROUSSY;
vers le Sud : par une partie du lot 1160, propriété de Diane BLAIS;
vers le Sud-Ouest : par une partie du lot 1159.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38 858, et d'une servitude pour le passage d'une ligne de transport d'énergie électrique à haut ou à faible voltage et des lignes de communication publiée au registre sous les numéros 132 244 et 137 772.

TAXES MUNICIPALES**1 650,84 \$**
TAXES SCOLAIRES**47,37 \$**
TOTAL**1 698,21 \$**

-Matricule 1174-03-6030
ANDERSON, Jean-Maurice, 1346, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1346, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant une **partie du lot numéro MILLE CENT SOIXANTE-ET-TROIS** (partie 1163), cadastre officiel du canton de Percé, mesurant une largeur de trente-huit mètres et dix centimètres (38,10 m), direction est-ouest, par une profondeur de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m), direction nord-sud, et bornée comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 1163, propriété de Florina AUPIN;
vers l'est : par une autre partie du lot 1163, propriété de Florina AUPIN;
vers le sud : par le chemin de Val d'Espoir, tel que montré à l'originnaire;
vers l'ouest : par une partie du lot 1162, propriété de Jean-Philippe DEGARIE.

AVEC LA MAISON MOBILE dessus érigée à perpétuelle demeure, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 37 982 et 38 855.

TAXES MUNICIPALES**2 496,95 \$**
TAXES SCOLAIRES**0,40 \$**
TOTAL**2 497,35 \$**

- Matricule 1376-15-2000
ANDERSON, Serge, 1112, chemin de Val d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1112, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant une **partie du lot MILLE CENT SOIXANTE-QUINZE** (partie 1175), cadastre officiel du canton de Percé, mesurant au nord-ouest et au sud-est, approximativement deux cent soixante-dix mètres et soixante-dix-sept centimètres (270,77 m) et bornée comme suit:

vers le nord-ouest : par la ligne séparative entre le canton de Percé et le canton de Malbaie;
vers le nord-est : en partie par une partie du lot 1176, propriété de Sylvain ROY, et en partie par une autre partie du lot 1176, propriété de Michel RAIL;
vers le sud-est : par une autre partie du lot 1175, étant l'emprise du chemin de Val d'Espoir;
vers le sud-ouest : en partie par une partie du lot 1174, propriété de Magella WARREN, et en partie par une autre partie du même lot, propriété de Robert ANDERSON.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 38 854 et 93 166, et d'une servitude pour l'exploitation d'une ligne de transport d'énergie électrique à haut ou à faible voltage et des lignes de communication publiée au registre sous les numéros 132 539 et 138 093.

TAXES MUNICIPALES**1 973,87 \$**
TAXES SCOLAIRES**220,24 \$**
TOTAL**2 194,11 \$**

- Matricule 1676-75-3060
GRENIER, Frédéric, a/s Nicole GRENIER, 1041, chemin de Val d'Espoir, C. P. 4, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 418, route Lemieux, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant une **partie du lot MILLE SOIXANTE-DIX-NEUF** (partie 1079), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers le nord-ouest soixante-seize mètres et soixante-dix-sept centimètres (76,77 m); vers le nord-est quarante-six mètres et huit centimètres (46,08 m); vers le sud-est soixante mètres et quatre-vingt-un centimètres (60,81 m); vers le sud-ouest quarante-six mètres et quatre-vingt-cinq centimètres (46,85 m) et étant bornée comme suit:

vers le nord-ouest : par une autre partie du lot 1079, propriété de Gérard SIMONEAU, cette limite étant à rattacher;
vers le nord-est : par le lot 1078;
vers le sud-est : par une autre partie du lot 1079, propriété de Claudette LAPONTE;
vers le sud-ouest : par une autre partie du lot 1079, étant la route Lemieux.

Point de rattachement: Le coin nord-est de cette parcelle de terrain est situé à trois cent soixante-deux mètres et quatre-vingt-quatorze centimètres (362,94 m) de l'intersection des lots 1078, 1079 et le versant sud-est du chemin du Petit-Montréal, montré à l'originnaire.

Superficie: Cette parcelle de terrain contient en superficie trois mille cent quarante-cinq mètres carrés et trois dixièmes (3 145,3 m.c.).

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 356,89 \$**
TAXES SCOLAIRES**128,86 \$**
TOTAL**2 485,75 \$**

SECTEUR BRIDGEVILLE

- Matricule 1780-99-6010
TRUDEL, Edgar, 308, route 132 Est, Coin du Banc, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bridgeville, Ville de Percé (Québec) G0C 1A0, connu comme étant formé:

A. d'une **partie du lot numéro TROIS** (partie 3), rang 2 Sud, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** la largeur du lot, et **bornée** comme suit:

vers le sud-ouest : par une partie du lot 3, propriété de 3181227 CANADA INC., cette limite correspondant à l'extrémité sud-ouest de la demie est dudit lot;
vers le nord-ouest : par une partie du lot 4, propriété de Toussaint TRUDEL;
vers le nord-est : par une autre partie du lot 3, étant le chemin public;
vers le sud-est : par une partie du lot 2.

B. d'une **partie du lot numéro TROIS** (partie 3), rang 2 Sud, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** la largeur du lot, et **bornée** comme suit:

vers le sud-ouest : par une autre partie du lot 3, étant le chemin public;
vers le nord-ouest : par une partie du lot 4, propriété de Toussaint TRUDEL;
vers le nord-est : par la ligne séparative entre le premier rang sud et le deuxième rang sud;
vers le sud-est : par une partie du lot 2.

LE TOUT non bâti.

Sujet aux servitudes existantes, et tout spécialement, quant à la partie du lot décrite en A., à une servitude de passage, comportant deux (02) assiettes, en faveur d'une autre partie dudit lot 3 propriété de 3181227 CANADA, INC., publiée au registre sous le numéro 134 842.

TAXES MUNICIPALES**590,25 \$**
TAXES SCOLAIRES**0**
TOTAL**590,25 \$**

- Matricule 1784-86-3520
ASSELIN, Stéphane, 681, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé au 681, route 132 Est, secteur de Bridgeville, Ville de Percé

(Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot QUATORZE «E»** (partie 14E), du rang 1 sud, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** vers le sud-ouest trente-deux mètres et soixante-et-un centimètres (32,61 m) et étant **bornée** comme suit :-

vers le nord-ouest : par le lot 14F-1;
vers le nord-est : par le Barachois de Malbaie;
vers le sud-est : par le lot 14D-1;
vers le sud-ouest : par la route 132 formée d'une autre partie du lot 14E.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 561,48 \$**
TAXES SCOLAIRES**1 712,72 \$**
TOTAL**4 274,20 \$**

- Matricule 1981-06-3575
TRUDEL, Edgar 308, route 132 Est, Percé (Québec) G0C 2L0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bridgeville, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot numéro DEUX** (partie 2), rang 1 Sud, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** trente-huit mètres et dix centimètres (38,10 m) de largeur par cent quatorze mètres et trente centimètres (114,30 m) de profondeur, et étant **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest : par une partie du lot 3A, propriété de Jean d'Arc SI-MONEAU;
vers l'est : par la route 132 actuelle;
vers le sud-est : par une autre partie du lot 2, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE.
vers l'ouest : par une autre partie du lot 2, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publiée au registre sous le numéro 45 002.

TAXES MUNICIPALES**461,29 \$**
TAXES SCOLAIRES**35,82 \$**
TOTAL**497,11 \$**

SECTEUR BARACHOIS

- Matricule 1786-49-5580
MÉTHOT, Joseph, 45, Cedarcrest Boulevard, Toronto (Ontario) M4B 2P1

UN IMMEUBLE sans numérotation civique situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE-NEUF «C»** (partie 39C), rang 1 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** toute la largeur du lot, soit approximativement trente-deux mètres et dix-neuf centimètres (32,19 m), par une profondeur d'approximativement treize acres (13 acres) ou approximativement huit cent vingt-sept mètres (827,0 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par le trait carré entre le rang 1 Nord et le rang 2 Nord;
vers l'est : par une partie du lot 39B, propriété de John William STE-CROIX;
vers le sud : par une partie du lot 39C (ligne médiane d'un ruisseau connue comme la « little fork »);
vers l'ouest : par une partie du lot 39D.

NON BÂTI.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 39 987.

TAXES MUNICIPALES**152,09 \$**
TAXES SCOLAIRES**0**
TOTAL**152,09 \$**

- Matricule 1786-99-2092
VIBERT, Alvin, 832, route 132 Est, Barachois (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé au 832, route 132 Est, secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE SEPT «A»** (partie 37A), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en front, le long de la route 132, quarante-trois mètres et vingt-huit centimètres (43,28 m) et le long d'une autre partie du lot 37A propriété du Ministère des Transports du Québec, treize mètres et soixante-douze centimètres (13,72 m); et, en profondeur, le long d'une autre partie du lot 37A, propriété du Ministère des Transports du Québec, quinze mètres et quatre-vingt-cinq centimètres (15,85 m), et, le long du lot 37A-1, approximativement mille huit cent quatre-vingt-dix mètres et quatre-vingt-deux centimètres (1 890,82 m); et étant **bornée** comme suit :-

vers le nord : par le rang 2 Nord;
vers l'est : par le lot 37A-1 et par une partie du lot 37A, propriété du Ministre des Transports du Québec;
vers le sud : par une partie du lot 37A, propriété du Ministère des Transports du Québec et par la route 132 actuelle, constituée d'une autre partie du lot 37A;
vers l'ouest : par des parties du lot 37C.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES**2 115,47 \$**
TAXES SCOLAIRES**236,53 \$**
TOTAL**2 352,00 \$**

- Matricule 1886-82-9580
DEVOUGE, Glen, 22, MacOnnachie Place, Box 1, Bowmanville (Ontario) L1C 4M4

UN IMMEUBLE situé au 900, route 132 Est, secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE-TROIS «D»** (partie 33D), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, située à une distance de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m) de la route 132 (autre partie du lot 33D), mesurant douze mètres et dix-neuf centimètres (12,19 m) en largeur dans la même direction que la route 132 et vingt-cinq mètres et quatre-vingt-onze centimètres (25,91 m) en profondeur, et étant bornée comme suit :-

vers le sud, vers l'ouest et vers le nord : par une autre partie du lot 33D;
vers l'est : par une partie du lot 33C.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes et bénéficiant d'un droit à une servitude de passage dont l'assiette a une largeur de trois mètres et soixante-six centimètres (3,66m), publiée au registre sous le numéro 62 781.

TAXES MUNICIPALES1 164,42 \$
TAXES SCOLAIRES186,49 \$
TOTAL1 350,91 \$

- Matricule 1886-95-9552

REHEL, Rose et PITTMAN, David, 908, route 132 Est, Barachois (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé au 908, route 132 Est, secteur de Barachois, Ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TRENTE-TROIS «A»** (partie 33A), rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** en largeur trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) et en profondeur soixante mètres et quatre vingt-seize centimètres (60,96 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord, vers l'est et vers le sud : par une autre partie du lot 33A, propriété de Warrell REHEL;
vers l'ouest : par une partie du lot 33B.

Point de rattachement: Pour fins d'inscription au registre foncier seulement, l'immeuble est situé à approximativement soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) au nord de la route 132, montrée à l'originaire.

AVEC LA MAISON dessus érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant, et avec les droits que pourrait conférer la mention de servitude de passage contenue à l'acte publié au registre sous le numéro 124 024.

TAXES MUNICIPALES1 984,60 \$
TAXES SCOLAIRES126,09 \$
TOTAL2 110,69 \$

Matricule 2086-38-9000

HARRISSON, William Harold et TAPP, Marcella, 98, Garden Street, Apt. 201, Whitby (Ontario) L1N 6M5

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot VINGT-NEUF «C»** (partie 29C), du rang 1 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur de trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) par une profondeur de soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) et étant **bornée** comme suit:

vers le sud, vers l'ouest et vers le nord : par une autre partie du lot 29C, propriété de Madonna TAPP;
vers l'est : par une autre partie du lot 29C, propriété d'Ambrose LEMIEUX.

NON bâti. Les limites sud et est sont à rattacher.

Point de rattachement : La limite sud de cet emplacement est située à approximativement trois cent soixante-cinq mètres et soixante-dix-sept centimètres (365,77 m) au nord de la route 132 constituée d'une autre partie du lot 29C dudit cadastre; la limite est de cet emplacement est située à approximativement quarante-huit mètres (48,00 m) de la ligne de division entre les lots 29C et 29B dudit cadastre.

Sujet aux servitudes existantes et avec les droits que peut conférer la clause de servitude de passage contenue à l'acte publié au registre sous le numéro 81 561.

TAXES MUNICIPALES121,23 \$
TAXES SCOLAIRES62,27 \$
TOTAL183,50 \$

- Matricule 2089-41-9060

LEMIEUX, Francis, 770, Côte-St-Luc, app. 3, Montréal (Québec) H4V 1H2

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot TROIS «A»** (partie 3A), du rang 2 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur approximativement quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par la ligne séparatrice des rangs 2 Nord et 3 Nord;
vers l'est : par le lot 2H, propriété de William REHEL;
vers le sud : par la route du rang 2 Nord;
vers l'ouest : par une autre partie du lot 3A, propriété de Diane Mary DEE.

AVEC LE BÂTIMENT y érigé, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES209,38 \$
TAXES SCOLAIRES31,94 \$
TOTAL241,32 \$

- Matricule 2187-06-9378

REHEL, Karen, 5422, avenue Duquette, Montréal (Québec) H4A 1J6

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie de la subdivision TRENTE-SIX, du lot VINGT-SEPT** (partie 27-36), du rang 1 Nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** vers le nord-est soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 27-36, propriété de Bonita REHEL;
vers le nord-est : par une autre partie du lot 27-36, étant le chemin des Côteaux;
vers le sud : par une autre partie du lot 27-36, propriété de Nellis REHEL;
vers l'ouest : par le lot 27-38.

La limite sud de cet emplacement est parallèle à la limite sud du lot 27-39-1.

NON bâti.

Point de rattachement

Le coin nord-est de cette partie de lot est situé à une distance de soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m) de l'intersection des lots 27-36 et 27-39-1 avec l'emprise sud-ouest du chemin des Côteaux, mesuré le long de ladite emprise.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 93 230.

TAXES MUNICIPALES717,27 \$
TAXES SCOLAIRES121,35 \$
TOTAL838,62 \$

- Matricule 2187-22-9560

GIRARD, Peter, 455 BA, rue Galland, Dorval (Québec) H9S 3W7

UN IMMEUBLE situé au 56, chemin des Coteaux, secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant formé de :

A. une **partie de la subdivision DEUX de la subdivision QUARANTE-SEPT «A» du lot VINGT-SEPT** (partie 27-47A-2), rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, bornée et mesurant comme suit:

vers le nord : par le lot 27-47A-1, mesurant le long de cette limite cinquante-huit mètres et soixante-treize centimètres (58,73 m);
vers l'ouest : par le lot 27-47A-1, mesurant le long de cette limite vingt-neuf mètres et soixante-douze centimètres (29,72 m);
vers le nord à nouveau : par le lot 27-46B-3, mesurant le long de cette limite trente-quatre mètres et soixante-douze centimètres (34,72 m);
vers l'est : par le lot 27-47C-3, une partie du lot 27-47C-1, propriété de Purvis COOMBS, une partie du lot 27-47C-1, propriété de Lawrence COOMBS et par la partie du lot 27-47C-1 ci-après décrite, mesurant le long de ces limites trente-sept mètres et quatre-vingt-quinze centimètres (37,95 m) et cent dix-neuf mètres et quatre-vingt-quatorze centimètres (119,94 m);
vers le sud : par le lot 27-47B, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-treize mètres et cinq centimètres (93,05 m);
vers l'ouest : par une autre partie du lot 27-47A-2, étant le chemin des Coteaux, mesurant le long de cette limite cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-trois centimètres (54,83 m) et quarante-et-un mètres et soixante-dix centimètres (41,70 m), et par le lot 27-59, étant le chemin des Coteaux, mesurant le long de cette dernière limite approximativement quinze mètres et quatre-vingt-deux centimètres (15,82 m).

B. une partie de la subdivision **UN de la subdivision QUARANTE-SEPT «C» du lot VINGT-SEPT** (partie 27-47C-1), rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant vers l'est et vers l'ouest trois mètres et soixante-six centimètres (3,66 m); vers le nord et vers le sud approximativement trente-deux mètres et quarante-neuf centimètres (32,49 m); et bornée comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 27-47C-1, propriété de Lawrence COOMBS; cette limite étant à rattacher;
vers l'est : par le lot 27-47C-2;
vers le sud : par une autre partie du lot 27-47C-1, propriété de Kenneth COTTON;
vers l'ouest : par le lot 27-47B et la partie du lot 27-47A-2 ci-avant décrite.

Point de rattachement : L'extrémité est de la limite nord de cette partie du lot 27-47C-1 est située à approximativement cent cinq mètres et quarante-six centimètres (105,46 m) de l'intersection des lots 27-47C-1, 27-47C-3 et 27-47C-2.

L'extrémité ouest de la limite nord de cette partie du lot 27-47C-1 est située à approximativement cent vingt mètres et trente centimètres (120,30 m) de l'intersection des lots 27-47A-2, 27-47C-1 et 27-47C-3.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES2 184,12 \$
TAXES SCOLAIRES119,29 \$
TOTAL2 303,41 \$

SECTEUR SAINT-GEORGES-DE-MALBAIE

- Matricule 1995-20-0565

LEGGO, Lee Roy, 11, Prevel Street, Douglstown (Québec) G4X 2Y1

UN IMMEUBLE situé au 533, chemin Bougainville, secteur de Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot UN «A»** (partie 1A), du rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur une demie acre ou trente-et-un mètres et quatre-vingt-un centimètres (1/2 acre ou 31,81 m), et étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par la ligne de division entre le canton de Malbaie et le canton de Douglas;
vers le nord-est : par une autre partie du lot 1A, propriété de Leroy LEGGO, cette limite étant située au soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (63,61 m) du chemin Bougainville;
vers le sud : par une autre partie du lot 1A;
vers le sud-ouest : par la ligne de division entre le rang 3 Belle-Anse et le rang 5 nord.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES1 456,93 \$
TAXES SCOLAIRES122,14 \$
TOTAL1 579,07 \$

- Matricule 2092-53-1540

LUCAS, Elva Millicent, c/o Louise HUDSON, 475, St-Lawrence St., Oshawa (Ontario) L1H 4C3

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Saint-George-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le **lot ONZE «B»** (lot 11B), du rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES803,68 \$
TAXES SCOLAIRES72,87 \$
TOTAL876,55 \$

- Matricule 2093-94-2092

DEVOUGE, Orley, 471, chemin Bougainville, Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 471, chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-

Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé d'une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) et en profondeur soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), et étant borné comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 7A, propriété d'Alma DEVOUGE et autres;
vers le nord-est : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire;
vers le sud : par une partie du lot 7B;
vers l'ouest : par une partie du lot 7A, propriété d'Alma DEVOUGE et autres.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES2 616,29 \$
TAXES SCOLAIRES115,20 \$
TOTAL2 731,49 \$

- Matricule 2094-86-1070

MACK, Lois, c/o Grace LUCAS, 2310, Madison, app. 25, Notre-Dame-de-Grâces (Québec) H4B 2T6

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot UN** (partie 1), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximative de deux acres ou approximative de cent vingt-sept mètres et vingt-deux centimètres (2 a. ou 127,22 m) par une profondeur approximative de six cent neuf mètres et soixante-et-un centimètres (609,61 m), et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 1, propriété de «IVAN & GARRY MCKOY INC.»;
vers l'est : par le trait carré entre le rang 1 nord-est et le rang 2 Belle-Anse;
vers le sud : par une partie du lot 2A;
vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire.

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES335,08 \$
TAXES SCOLAIRES53,38 \$
TOTAL388,46 \$

- Matricule 2095-31-3005

ELEMENT, Gerald, 1073, Godin Street, Verdun (Québec) H4H 2B6

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant une **partie du lot UN** (partie 1), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant une largeur de quatre-vingt-douze mètres et quatre-vingt-seize centimètres (92,96 m) le long de la «route des Amoureux», par une profondeur de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m), et étant bornée comme suit:

vers le nord : par la «route des Amoureux», constituée d'une autre partie du lot 1;
vers l'est et vers le sud : par une autre partie du lot 1, propriété d'Ivan MCKOY;
vers l'ouest : par une autre partie du lot 1, propriété de Daniel ELEMENT, l'extrémité nord de cette limite étant à rattacher.

NON bâti.

Point à rattacher : L'extrémité nord de la limite ouest est située à trente-deux mètres et quarante centimètres (32,40 m) du chemin Bougainville, tel que montré à l'originaire, cette distance étant mesurée le long de la «route des Amoureux» (autre partie du lot 1).

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES158,81 \$
TAXES SCOLAIRES9,81 \$
TOTAL168,62 \$

- Matricule 2191-77-6580

SUCCESSION Sandra ROONEY, et JOHNSON, Clinton (Clifton), 350, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 358, chemin Bougainville, secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur, direction nord-sud, approximativement une acre ou approximativement soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (1 a. ou 63,61 m), et en profondeur, direction est-ouest, soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m); et **bornée** comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 7A, propriété de Richard LAFLECHE et Hélène ROBIN;
vers l'est : par une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX;
vers le sud : par une autre partie du lot 7A, propriété d'Alina JOHNSON; cette limite étant à rattacher;
vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

POINT DE RATTACHEMENT

La limite « sud » de cet emplacement est située à approximativement trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,7 m) de largeur réelle mesurée à partir de la ligne de division entre les lots 7A et 7B.

Sujet aux servitudes existantes dont une servitude de passage en faveur d'une partie du lot 7A appartenant à Lorrie LEMIEUX, publiée au registre sous le numéro 12 775 489.

TAXES MUNICIPALES3 848,69 \$
TAXES SCOLAIRES96,48 \$
TOTAL3 945,17 \$

- Matricule 2192-69-3025

JOHNSON, Melvin et JOHNSON, George, Poste restante, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Barachois, Ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le **lot CINQ «C»** (lot 5C), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximativement de trente-et-un mètres et soixante-dix-huit centimètres ou approximative d'une demie acre (31,78 m ou 1/2 a.), étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une partie du lot 5B, propriété de Ville de Percé;
 vers l'est : par le trait carré entre le rang 2 Belle-Anse et le premier rang nord-est;
 vers le sud : par le lot 5D;
 vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire.
 NON bâti.
 Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	1 860,86 \$
TAXES SCOLAIRES	28,13 \$
TOTAL	1 888,99 \$

- Matricule 2289-42-3520

SUCCESSION Matthew BOYLE et MARION, Lena (succession Lena MARION) et BOYLE, John Vincent, a/s de John Vincent Boyle, 145, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 145, chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé d'une **partie du lot VINGT-TROIS «A»** (partie 23A), rang 3 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant approximativement quatre-vingt-seize mètres et dix-sept centimètres (96,17m) le long du chemin Bougainville, et étant borné comme suit :

vers le nord : par une autre partie du lot 23A, occupée par Michaël BOYLE;
 vers l'est : par le chemin Bougainville, tel que montré à l'originaire;
 vers le sud : par le lot 23B, propriété de Harvey CHICOINE;
 vers le sud-ouest : par la ligne de division entre le rang 3 Belle-Anse et le rang 2 Nord;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	4 754,94 \$
TAXES SCOLAIRES	292,92 \$
TOTAL	5 047,86 \$

-Matricule 2291-28-8565

LAFLECHE, Richard et ROBIN, Hélène, 8265, rue Baillargé, app. 6, Montréal (Québec) H1L 3C2

UNE TERRE À BOIS située dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connue comme étant une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximative d'une acre, ou approximative de soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (1 a. ou 63,61 m) par toute la profondeur du lot, et étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par le lot 7A-1 et par une partie du lot 7A, propriété de Danny HAWLEY;
 vers l'est : par la ligne de division entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse;
 vers le sud : par une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHN-SON ; par une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX; et par une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON, cette limite étant à rattacher;
 vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, montré à l'originaire.
 NON bâtie.

Point de rattachement : La limite sud de cette partie de lot est située à une distance approximative de quatre-vingt-quinze mètres et trente-et-un centimètres (95,31 m) de la ligne de division entre les lots 7A et 7B dudit cadastre.
 Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	171,80 \$
TAXES SCOLAIRES	22,15 \$
TOTAL	193,95 \$

- Matricule 2291-37-7540

JOHNSON, Alina, 358, chemin Bougainville, Saint Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 354, chemin Bougainville, secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant **une partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m); et étant **bornée** comme suit :-

vers le nord : par une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON et une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX et une autre partie du lot 7A, propriété de Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON;
 vers l'est : par la ligne de division entre le rang 2 Belle-Anse et le rang 1 nord-est;
 vers le sud : par une partie du lot 7B, propriété de Curtis JOHNSON;
 vers le sud-ouest : par le chemin Bougainville, tel que montré à l'originaire.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	1 567,97 \$
TAXES SCOLAIRES	139,60 \$
TOTAL	1 707,57 \$

- Matricule 2291-37-9090

SUCCESSION Sandra ROONEY, et JOHNSON, Clinton (Clifton), 358, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Bougainville, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot SEPT «A»** (partie 7A), du rang 2 Belle-Anse, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** une largeur approximative d'une acre ou approximative de soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (1 a. ou 63,61 m), et étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 7A, propriété de Richard LAFLECHE et Hélène ROBIN;
 vers l'est : par la ligne de division entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse;
 vers le sud : par une autre partie du lot 7A, propriété d'Alina JOHNSON, cette limite étant à rattacher;
 vers le sud-ouest : par une autre partie du lot 7A, propriété de Lorrie LEMIEUX, cette limite étant également à rattacher.

Point de rattachement : La limite sud de cette partie de lot est située à une distance approximative de trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m) de la limite nord du lot 7B. La limite sud-ouest de cette partie de lot est située à une distance approximative de cent vingt-quatre mètres et trente-six centimètres (124,36 m) de l'emprise nord-est du chemin Bougainville, montré à l'originaire.
 Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	82,43 \$
TAXES SCOLAIRES	18,54 \$
TOTAL	100,97 \$

- Matricule 2292-89-3045

MCRAE, Stéphane, 1021, Rang 1, Val-Alain (Québec) G0S 3H0

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme formé de :

A. une **partie du lot NEUF «B»** (partie 9B), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** toute la largeur du susdit lot, soit approximativement quatre-vingt-quinze mètres et un centimètre (95,01 m), et étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 9A;
 vers le nord-est : par la route 132 (autre partie du lot 9B);
 vers le sud : par la partie du lot 9C ci-après décrite en C. ;
 vers l'ouest : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie).

Sauf et à distraire

Une partie dudit lot NEUF «B» (partie 9B) du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m) de largeur par une profondeur de quarante-huit mètres et quarante-six centimètres (48,46 m), et étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 9A;
 vers le nord-est : par la route 132 (autre partie du lot 9B);
 vers le sud : par le résidu de la partie du lot 9B;
 vers le sud-ouest : par le résidu de la partie du lot 9B.

B. une **partie du lot NEUF «B»** (partie 9B), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant toute la largeur du susdit lot, soit approximativement quatre-vingt-quinze mètres et un centimètre (95,01 m), et étant bornée comme suit :

vers le nord : par une partie du lot 9A;
 vers le nord-est : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie);
 vers le sud : par la partie du lot 9C ci-après décrite en D. ;
 vers l'ouest : par le trait carré entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse.

C. une **partie du lot NEUF «C»** (partie 9C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant en largeur trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m), et étant bornée comme suit :

vers le nord : par la partie du lot 9B décrite en A. ;
 vers le nord-est : par la route 132 (autre partie du lot 9C);
 vers le sud : par une autre partie du lot 9C;
 vers l'ouest : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie).

D. une **partie du lot NEUF «C»** (partie 9C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, mesurant en largeur trente-et-un mètres et soixante-dix centimètres (31,70 m), et étant bornée comme suit :

vers le nord : par la partie du lot 9B décrite en B. ;
 vers le nord-est : par le lot 51 (Société du Chemin de Fer de la Gaspésie);
 vers le sud : par une autre partie du lot 9C;
 vers l'ouest : par le trait carré entre le premier rang nord-est et le rang 2 Belle-Anse.

LE TOUT NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, dont la servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 43 446.

TAXES MUNICIPALES	866,23 \$
TAXES SCOLAIRES	8,74 \$
TOTAL	894,97 \$

- Matricule 2387-99-3570

LUCAS, Elva Millicent, c/o Jean HARWOOD, 647, Bloor St. E., Oshawa (Ontario) L1H 3N4

UN IMMEUBLE situé au 77, chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot VINGT «F»** (partie 20F), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par le chemin Bougainville;
 vers l'est : par des parties du lot 19G;
 vers le sud : par une autre partie du lot 20F, propriété Faye WICKS;
 vers l'ouest : par une autre partie du lot 20F, propriété Faye WICKS;
 vers le sud à nouveau : par une partie du lot 20F, propriété de Faye WICKS;
 vers l'ouest : par le lot 20G-3, propriété de Lisa BOYLE.

AVEC LA maison y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	2 732,02 \$
TAXES SCOLAIRES	155,23 \$
TOTAL	2 887,25 \$

- Matricule 2391-95-1060

MERCIER, Normand, 2072, route 132 Est, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 2072, route 132 Est, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé :

A. de la **subdivision UN du lot QUATORZE «C»** (lot 14C-1), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé.

B. d'**une partie du lot QUATORZE «C»** (partie 14C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, mesurant dans sa ligne nord-est quarante-sept mètres et soixante-seize centimètres (47,76 m); et étant bornée comme suit :
 vers le nord-ouest : par une autre partie du lot 14C, propriété de Rolande COMEAU;
 vers le nord-est : par le lot 14C-1;
 vers le sud-est : par une autre partie du lot 14C, propriété de Brigitte DUMAS;
 vers le sud-ouest : par le lot 51, propriété de Société du Chemin de Fer de la Gaspésie.

C. d'une autre **partie du lot QUATORZE «C»** (partie 14C), du rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, étant bornée comme suit :
 vers le nord-ouest : par une partie du lot 14C, propriété de Rolande COMEAU;
 vers le nord-est : par le lot 51, propriété de Société du Chemin de Fer de la Gaspésie;
 vers le sud-est : par une autre partie du lot 14C, propriété de Brigitte DUMAS;
 vers l'ouest : par la ligne de division entre le rang 1 nord-est et le deuxième rang Belle-Anse.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	2 432,85 \$
TAXES SCOLAIRES	0
TOTAL	2 432,85 \$

- Matricule 2487-62-1545

BOYLE, Stanley, 1349, rue de Belle-Anse, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 1349, rue Belle-Anse, dans le secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant une **partie du lot SEIZE** (partie 16), du rang 1 nord, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** approximativement vingt-trois mètres et soixante-dix-sept centimètres (23,77 m) d'est en ouest, et étant **bornée** comme suit :

vers le nord : par la rue Belle-Anse, telle que montrée à l'originaire;
 vers l'est : par une autre partie du lot 16, propriété de Michel DAVID;
 vers le sud : par la Baie de Malbaie;
 vers l'ouest : par une autre partie du lot 16, propriété de Bernard BOYLE; cette limite est le point à rattacher;

POINT DE RATTACHEMENT

Le coin « nord-ouest » dudit immeuble est situé à quatre-vingt-dix mètres et vingt-huit centimètres (90,28 m) de l'intersection des lots 16 et 17 dudit cadastre et la limite « sud » de l'ancienne route numéro 6, montrée à l'originaire.

AVEC LE BÂTIMENT y érigé, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	2 317,45 \$
TAXES SCOLAIRES	0
TOTAL	2 317,45 \$

- Matricule 2491-37-9238

CABOT, Réjean G., 2085, route 132 Est, Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

UN IMMEUBLE situé au 2085, route 132 Est, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant formé d'une **partie du lot QUATORZE «A»** (partie 14A), rang 1 nord-est, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** vers le nord-ouest, cent cinquante-et-un mètres et trente-deux centimètres (151,32 m) et **bornée** comme suit :

vers le nord-ouest : par une partie du lot 13B, propriété de Marie-Claire TAPP;
 vers le nord-est : par la Baie de Gaspé;
 vers le sud-est : par une partie du lot 14B, propriété de Rita CABOT;
 vers l'ouest : par la route 132.

VEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes dont des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 39 880 et 43 462.

TAXES MUNICIPALES	2 367,82 \$
TAXES SCOLAIRES	273,83 \$
TOTAL	2 641,65 \$

- Matricule 2987-04-6558

BRILLANT COVE FISHERMEN'S ASS. INC., P.O.B. 81, Douglstown (Québec) G4X 3B5

UN IMMEUBLE situé dans le secteur de Pointe Saint-Pierre, Ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant **une partie du lot UN** (partie 1), du rang 1 Pointe Saint-Pierre, cadastre officiel du canton de Malbaie, circonscription foncière de Gaspé, bornée et mesurant comme suit :-

vers le nord : par une autre partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, **mesurant** le long de cette limite approximativement soixante-et-un mètres et quatre-vingt-douze centimètres (61,92 m); l'extrémité ouest de cette limite étant à rattacher;

vers l'est : par une partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, **mesurant** le long de cette limite approximativement cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-seize centimètres (54,96 m);
 vers le nord à nouveau : par une partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, **mesurant** le long de cette limite approximativement sept mètres et soixante-deux centimètres (7,62 m); l'extrémité est de cette limite étant à rattacher;

vers l'est à nouveau : par une autre partie du lot 1 (chemin), mesurant le long de cette limite approximativement soixante-neuf mètres et dix-neuf centimètres (69,19 m);

vers le sud-est : par une autre partie du lot 1 (chemin), mesurant le long de cette limite approximativement sept mètres et soixante-quatorze centimètres (7,74 m) et approximativement quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m); l'extrémité ouest de cette limite étant à rattacher;

vers l'ouest : par une autre partie du lot 1, propriété de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE, mesurant le long de cette limite approximativement cent soixante-dix-neuf mètres (179,0 m).

Point de rattachement : Le coin nord-ouest de la première limite nord de cette parcelle de terrain est situé à cinquante-et-un mètres et soixante centimètres (51,60 m) du point de rencontre entre les lots 1 et 2 et la ligne des hautes eaux, cette distance étant calculée suivant une ligne sinueuse le long du Golfe Saint-Laurent.

Le coin nord-est de la deuxième limite nord est situé à une distance de quatre cent vingt-cinq mètres et neuf centimètres (425,09 m), suivant une ligne ayant un gisement de trois cent quarante-trois degrés trente-trois minutes dix-neuf secondes (343o33'19") à partir du point géodésique numéro 6529114. De plus, le coin nord-est est situé à une distance de cent vingt-huit mètres et vingt-sept centimètres (128,27 m) suivant un gisement de douze degrés trente-huit minutes vingt-et-une secondes (12o38'21") à partir d'un point sis à l'intersection de la ligne séparant les lots 1 et 2 dudit cadastre avec la limite sud-est de l'emprise du chemin Pointe Saint-Pierre, tel que montré à l'originaire.

L'extrémité ouest de la ligne sud-est est située à vingt-deux mètres et douze centimètres (22,12 m) d'un point situé à une distance de trois cent quarante-et-un mètres et quarante-quatre centimètres (341,44 m), suivant une ligne ayant un gisement de trois cent trente-deux degrés dix-huit minutes quarante-et-une secondes (332o18'41") à partir du point géodésique numéro 6529114; la distance de vingt-deux mètres et douze centimètres (22,12 m) est mesurée le long de la limite nord-ouest d'un chemin (autre partie du lot 1 dudit cadastre).

NON bâti.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES	579,39 \$
TAXES SCOLAIRES	113,72 \$
TOTAL	693,11 \$

vitevitevite.ca

LES PETITES ANNONCES ÇA VEND...VITE! VITE! VITE!

Le plus grand réseau de petites annonces au pays

1 877 726-6730

classes@quebecormedia.com

POUR ANNONCER

■ IMMOBILIER	114 à 380	■ EMPLOI ET FORMATION	400 à 458
■ MARCHANDISE	500 à 552	■ SERVICES	600 à 740
■ VÉHICULES	800 à 850	■ ÉVÈNEMENT SPÉCIAUX	900 à 924

Télécopieur:
1 877-680-2525

PAIEMENT



Nos annonceurs sont priés de vérifier leurs annonces dès le premier jour de publication. L'hebd. *Quebecor* ne se tient pas responsable pour plus d'une (1) insertion d'une annonce erronée. L'article 11 de la Charte des droits et libertés de la personne déclare que: Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination, ni donner une autorisation à cet effet. La Loi sur la protection du consommateur stipule que: Article 242: Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant. Article 243: Aucun commerçant ou manufacturier ne peut, dans un message publicitaire concernant un bien ou un service offert au consommateur, indiquer comme une adresse, une case postale sans mentionner au moins son adresse.

300
↓
380

IMMOBILIER
LOCATION

368 MAISONS À LOUER

MAISON À LOUER, À PABOS, 650\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, (418)318-1669

367

LOGEMENTS
À LOUER

A CHANDLER
APPARTEMENTS 31/2 - 41/2
51/2 chauffés, éclairés,
chiens interdits (418)689-3799
laissez message

374 RECHERCHE
LOCATION

BONJOUR je suis à la recherche d'un appartement situé à Chandler ou Grande-Rivière 31/2 ou 41/2, au 1er plancher, car je suis en fauteuil roulant. Je suis une personne non-fumeuse et tranquille. Si vous connaissez quelqu'un qui a un appartement à louer parlez-lui en SVP. Merci Stéphane (819)375-1647

A PABO MILLS
4 1/2 À LOUER
non chauffé, non éclairé
libre.
Tél: (418)689-4258

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2,
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS,
418-782-5395 - 782-6463

41/2 à louer, CHANDLER,
rue commerciale ouest,
avec références seulement,
libre immédiatement,
pas d'animaux.
418-689-6155 laissez message

4 1/2 À STE-THERSE
PAS D'ANIMAUX
3 1/2 ANSE BONFILS
PAS D'ANIMAUX
514-601-2773

412
↓
458

EMPLOI

458 VENTE ET
MARKETING

MCA. Merchandising
consultants Associates.

Représentant/Marchandiseur
CHANDLER
1 à 3 hrs/ semaine
Plus extra lors de
contrats ponctuels ou
changements saisonniers

MCA recherche une personne enthousiaste et dynamique pour son territoire de Chandler. Ce territoire inclut des visites chez Dollarama pour Hallmark. Vous représentez Hallmark et MCA tout en travaillant dans les départements des cartes. Vous devez être bon communicateur, avoir le souci du détail, le sens de l'organisation, et être responsable. Vous devez avoir un véhicule fiable, ordinateur, l'accès Internet et un appareil photo numérique.

Si vous êtes intéressé par ce poste, s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae à
Greg Gallan
Directeur Régional
par courriel
greg.gallan@mca.ca ou
par fax (1-877-459-1539)

517 DIVERS À VENDRE

ETES-VOUS DÉBRANCHÉ? Service téléphonique résidentiel de National Teleconnect. Aucune personne refusée! Bon taux mensuel. Interurbains illimités disponibles. Appelez aujourd'hui National Teleconnect
1-866-443-4408
www.nationalteleconnect.com

SCIERIES PORTATIVES
- À bande ou à chaîne -
FAITES DE L'ARGENT et
ÉPARGNEZ DE L'ARGENT. Sciez
les planches vous-même.
Scieries en inventaire prêtes à
vous être livrées www.Scieries-
Norwood.ca/400QN
1-800-408-9995 poste: 400QN

546 PISCINES,
SAUNAS, SPAS

COUVERCLES POUR SPA.
Prix et qualité imbattables.
Disponibles dans toutes les
formes et couleurs.
Composez le 1-866-565-5252.
www.thecoverguy.com/
francais.php

ADULTES

680
↓
690

18
+ ANS

682 SERVICES DE
CONVERSATIONS

SERVICE RENCONTRE.
Relations Long-terme/Court-terme,
ESSAYEZ GRATUITEMENT!!!
1-888-451-7661.
Conversation intime en direct,
appelez #7878 ou
1-866-634-8995. Adulte 1 à 1,
en direct appelez
1-877-347-9242 ou #5015
Rencontrez des femmes célibataires
de votre région.
1-888-571-5763 (18+)

690 SERVICES DE
RENCONTRE

CONTACTS directs et rencontres
sur le service #1 au Québec!
Conversations discrètes, rencontres
inattendues, les plus jolies
filles vous attendent pour
des aventures inoubliables. Goûtez
la différence...Depuis votre
cellulaire, faites le # (carré)
6969 Sinon: 1-866-552-8505.
L'aventure au est bout de la ligne.

BABILLARD
LOISIRS

700
↓
716

704 ASTROLOGIE

ABBY, médium de naissance,
voyance pure, flash précis et
dates. Tél.: 1-900-524-4567
depuis un cellulaire:#2555
(2.90\$/MIN)

1 appel va éclairer votre Futur!
Avec Médium Québec, retrouvez
les meilleures voyantes du Québec,
reconnues pour leurs dons,
leur sérieux et la qualité de leurs
prédictions. Ecoutez-les au
1-866-503-0838 ou depuis votre
#(carré)4676 Si vous souhaitez
les voir et mieux les connaître:
www.MediumQuebec.com

ASTROLOGIE voyance, tarot,
don naturel, jusqu'à 95% de
réussite garantie. tél. ;
1-900-788-2222 (2.90\$/min).
Depuis un cellulaire #2555

NE LAISSEZ PAS le doute vous
envahir, 5 médiums talentueux
répondent immédiatement à toutes
vos questions. Tél. :
1-900-789-1011 (2.90\$/min.)
Depuis un cellulaireL #2555

704 ASTROLOGIE

SAVOIR c'est pouvoir, ne vous
laissez plus surprendre par votre
futur. Justine médium de naissance. Tél.: 1-900-788-0707
(2.90\$/min) Ext.: 1275

AFFAIRES
FINANCES

720
↓
740

720 ARGENT
À PRÊTER

BESOIN d'argent? Vous possédez
REER, CRI, Fonds de pension
ex-employeur. Transformé
en argent cash. Nous pouvons
vous aider. 1-855-720-7738
preplusrapide.com

736 SERVICES
FINANCIERS

!!!! ABAISSE: Tes PAIEMENTS!
Problèmes de Dettes? La Solution:
CONSOLIDATION regroupant
vos dettes en 1 seul versement
minimum par mois: Carte de
Crédit, Hydro, Impôt, Prêt,
Recouvrement, Saisie, etc.
Consultation sans frais
et confidentielle.
Refaites votre crédit! 7J/7,
8/20H. 1-888-371-0661

738 SERVICES
JURIDIQUES

SAAQ - SAAQ - SAAQ. Victime
d'un accident automobile? Vous
avez des blessures? Contactez-
nous, consultation gratuite.
M. Dion Avocats
1-855-282-2022
www.avocatsaaq.com

JB091218714

EN SOUVENIR
DAVE LÉLIEVRE
1981-2012

En cette journée du 12 février 2013, voilà déjà 1 an que tu nous as quittés. Tu es parti tel un ange, en toute discrétion, en douceur et en paix mais de manière si subite et incompréhensible. Tu laisses un grand vide dans nos vies, le désir de te serrer dans nos bras pour te dire « Je t'aime mon fils, mon frère, mon oncle, mon ami, ... » demeurera à tout jamais. Tu es un homme si enjoué, un vrai rayon de soleil. Pour te rendre hommage, nous allons, tous ensemble, continuer la belle mission qui t'était destinée sur terre, celle de transmettre un sourire, un rire, pour rendre la vie des gens qu'on aime toujours meilleure.

Ta famille

500
↓
552

MARCHANDISE

Anniversaire du décès
de Ludger Gagné.

Il y a un an, le 18 février 2012, tu nous quittais.

De savoir que tu ne souffres plus, que tu as trouvé la paix, nous a aidé à accepter ton départ.

Un être cher ne meurt jamais, il vit au fond de notre cœur.

Ton épouse Desneiges, tes enfants et petits enfants.

JB091220864

20 PILULES
CHAQUE JOUR

SEULEMENT
POUR DIGÉRER
LES ALIMENTS

Une autre raison
qui explique
pourquoi la fibrose
kystique est une
maladie plutôt
dure à avaler

Pour obtenir plus
d'information et appuyer
la recherche sur la fibrose
kystique, consultez le site
senoyerdelinterieur.ca

Fibrose kystique
Québec

Donnez le souffle de vie®

Fondation
québécoise
du cancer

Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Les petits frères
des Pauvres

La famille des
personnes âgées seules

Pour donner
1.866.627.8653

AGENDA

La chronique de l'Agenda social permet aux organismes à but non lucratif du territoire de la MRC du Rocher-Percé de diffuser leurs annonces. Parties de cartes, soirées de dansante, bingo, réunions, assemblées, tournois sportifs, activités communautaires, etc. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations par courriel (ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com ou par télécopieur (418-782-1788) au plus tard le vendredi à midi. Veuillez toutefois prendre note qu'il s'agit d'un service gratuit, mais qu'il n'y a aucune garantie ni confirmation de publication.

Soirée chasse et pêche

Tournée 2013 Chasse & Pêche : YVON CREVER. Une présentation des Chevaliers de Colomb. Film, animation, humour. L'activité se tiendra à la salle de l'âge d'or de Newport le 28 février à 19h30. Coût : 20\$. Plusieurs prix de présence. Information Gaétan Fullum 777-4876

Information parents LGBT

Vous êtes parent d'une personne gaie, lesbienne, bisexuelle, transgenre ou transsexuelle ? Vous désirez échanger avec d'autres parents ? Une rencontre aura lieu mercredi 20 février à 19h30 à la salle 3 du CLSC, 633 rue Daignault, Chandler. Bienvenue ! Pour plus d'information, communiquez avec Francine Roy au CLSC : 689-2572, poste 2518.

Comptoir vestimentaire

Les filles d'Isabelle de Grande-Rivière invitent la population à venir visiter leur

comptoir vestimentaire à leur local situé au 151 rue de la rivière à Grande-Rivière ouest ouvert tous les jeudis après-midi de 13 h à 16 h. Vêtements pour toute la famille à prix très modique. Bienvenue à tous au plaisir de vous rencontrer.

Bingo Cadeaux

Les filles d'Isabelle de Grande-Rivière vous invitent à leur bingo cadeaux vendredi le 22 février à 19 h30 à leur local de Grande-Rivière ouest. 18 ans et plus, bienvenue à tous.

Réunion Filles d'Isabelle

Réunion des filles d'Isabelle de Grande-Rivière lundi le 4 mars à 13 h30 à leur local de Grande-Rivière ouest. Bienvenue à toutes.

Semaine de relâche à Percé

Dimanche 3 mars : Atelier de fabrication de savons pour les parents et les enfants à l'Oasis à 13 h 30 au 43 rue de l'Église. Réservez au 418 782-2933, poste 2004.

Lundi 4 mars : Chasse au trésor en raquette : formez des équipes d'au moins un parent et un enfant et plus. Rendez-vous à l'Oasis à 13 h 30. Renseignements au 418 782-2933, poste 2004.

Mardi 5 mars : Jeux au gymnase suivi d'une collation à l'Oasis à 13 h 30 au 43 rue de l'Église.

Mercredi 6 mars : Atelier de bande-dessinée avec Orbie pour les 12-17 ans à l'Oasis à 13 h 30 au 43 route de l'église. Réservez au 418 782-2933, poste 2004.

Samedi 9 mars : Glissade au Mont Ste-Anne. Apportez vos traîneaux. Remontées en motoneige à partir de 13 h 30 au pied de la montagne. Feux de joie et tire sur la neige.

Dimanche 10 mars : Randonnées en traîneaux à chiens de 13 h 30 à 15 h 30. Départ à l'arrière du Marché Ami de Percé.

Un gros merci aux bénévoles : Daniel Leboeuf, Line Goyette le CA de l'Oasis, Rémi Bourget, Pierre Despard, Éric Bourget et Frédéric Leblanc

Mise en forme Diabète Pabok

Chaque semaine, protégeons notre santé avec Diabète Pabok. Mise en forme les lundis et mercredis de 9h à 10h30, au sous-sol du club des 50 ans et plus de Chandler. L'activité des mardis est retirée temporairement, mais pourrait revivre si la demande se présente.

Souper de moules

Le Service à la vie étudiante de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) à Grande-Rivière, vous invite à son traditionnel souper de moules, qui se déroulera à la cafétéria de l'établissement scolaire le 22 février à 18h. Le souper sera suivi d'une soirée animée par le chansonnier Jean-Luc Bujold. Il y a aura un service de bar sur place. Les billets sont en vente au coût de 20 \$ pour les adultes et de 15 \$ pour les étudiants. Pour réservation : Linda Cauvier au poste 418 385-2241, poste 4202 ou Diane Gariépy au 418 385-2241, poste 4112.

Bénévoles recherchés

Le Centre d'Action Bénévole Gascons-Percé recherche des bénévoles pour l'accompagnement-médical et la livraison des repas de la popote roulante. Kilométrage remboursé à 0.43\$. Information: 689-6023

Collecte de soutiens-gorge

Vous pouvez déposer vos vieux soutiens-gorge aux ateliers de l'organisme de soutien à l'allaitement Lactescence Pabos (1 mercredi sur 2 à 10h au Café culturel la Mutinerie, Chandler). Ils serviront pour un projet contre l'érosion côtière de l'artiste madelinienne Marianne Papillon.

Pour plus d'information : mpapillon.wordpress.com

Activités à la Mutinerie

Tous les vendredis, nous vous offrons des 5 à 7 « Ailes de poulet en liberté »

Cours de boxe/entraînement

Entraînement, conditionnement physique style boxe et boxe olympique. Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples informations au (418) 689-2429, au (418) 689-0994 ou au (418) 689-2825.

Information compostage

Vous avez besoin d'aide avec le compostage? Composez le (418) 385-4200 ou écrivez au infobacbrun@rocherperce.qc.ca Des copeaux de bois sont disponibles gratuitement aux points suivants : Garage municipal de Port-Daniel Gascons (Port-Daniel), Terrain de jeux derrière l'aréna (Gascons), Parc industriel de Chandler (près de N&R Duguay), Garage municipal de Grande-Rivière (à venir sous peu), garage municipal de Ste-Thérèse-de-Gaspé et à la déchetterie de Percé.

Narcotiques anonymes

Problème de drogue? On peut t'aider. Viens nous rencontrer les lundis à 20 h au 613 rue Hôtel-de-Ville à Chandler (unité Domremy).

Bénévoles recherchés

Le Centre d'Action Bénévole Gascons-Percé est à la recherche de bénévoles pouvant accompagner des personnes sans ressource à des rendez-vous d'ordre médical et pour la livraison de repas pour la popote roulante. Les frais de kilométrage sont remboursés sous la somme de 0.40\$/km. Pour plus d'information : 689-6023.

NOUS RECRUTONS DES TECHNICIENS EN VÉRIFICATION FISCALE

Vous êtes titulaire d'un DEC, ou sur le point de l'être, dans l'un des domaines suivants?

- Techniques de comptabilité et de gestion
- Gestion de commerces
- Conseil en assurances et en services financiers

Faites vite, un emploi stimulant vous attend!

Postulez avant le 5 mars à revenuquebec.ca/emplois

REVENU
QUÉBEC



UNE AFFAIRE DE PASSION

Une nouvelle visite de l'Homme-Panache à Gaspé

À chacun de ses passages à Gaspé, Réal Langlois, alias l'Homme-Panache, attire un public des plus fidèles.

GILLES TREMBLAY

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

C'est ce qu'on a pu constater le 6 février dernier, lors de son passage à l'auditorium de l'école C. E. Pouliot. Ce soir-là, près de 300 personnes se sont présentées pour l'entendre faire le récit de ses expéditions dans les différents territoires de chasse du Canada, particulièrement du Yukon, territoire canadien qu'il semble affectionner particulièrement et auquel il a consacré une dizaine de reportages sur DVD depuis près de 10 ans.

Cap à l'est

Pour cette soirée, l'Homme-Panache (qui est en quelque sorte une marque déposée autant qu'un surnom) a toutefois laissé un peu de côté le Yukon pour plutôt présenter des vidéos d'expéditions effectuées dans des endroits tels que le Nouveau-Brunswick, les environs de Rimouski ainsi que les Escoumins.

Entre les projections, il a transmis sa passion pour son activité qu'il pratique depuis une trentaine d'années, livrant au passage ses observations sur le comportement des orignaux. Pendant les entractes, des kiosques étaient à la disposition des spectateurs qui pouvaient se procurer DVD et articles de chasse divers.

La tournée 2013 de l'Homme-Panache s'est amorcée le 31 janvier à La Baie. Elle se poursuivra au Québec et dans les Maritimes jusqu'au 21 mars où Réal Langlois fera le dernier arrêt de son périple à Fermont.



Réal Langlois, mieux connu sous le nom de l'Homme-Panache, est venu transmettre une fois de plus sa passion pour la chasse au public de Gaspé. PHOTO GILLES TREMBLAY

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

ON VEUT VOTRE TALENT

Derrière la qualité de vie des Québécois,
il y a des carrières pleines de défis.



GÉRANTE OU GÉRANT DE PROJETS ROUTIERS

Ministère des Transports du Québec

Période d'inscription : Du 18 février au 1^{er} mars 2013

Réserve numéro : 105R-8503003

Régions : Toutes les régions administratives du Québec

Vous détenez une expérience en gestion de projets et vous maîtrisez les différentes étapes de réalisation des projets d'infrastructures routières? Vous voulez contrôler les échéances, les coûts et la qualité des projets routiers? Vous voulez représenter votre unité auprès des différents intervenants et assurer le respect des orientations stratégiques ministérielles en matière de projets routiers?

Vous êtes le bâtisseur que nous recherchons!

Consultez le site **CARRIERES.GOUV.QC.CA**
ou téléphonez au **1 866 672-3460** pour obtenir les détails sur ces
emplois et la façon de poser votre candidature.

La fonction publique québécoise a mis sur pied des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes, des membres de communautés culturelles, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Québec 

LA FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU QUÉBEC

Sports

Tous les événements
de la région, tous les jours
www.journallehavre.ca

Maude Chrétien en route vers le sommet

Le talent de nos athlètes en provenance de la Gaspésie se confirme et cette fois-ci, en patinage artistique.

GILLES PHILIBERT

ariane.aubert-bonn@quebecormedia.com

La patineuse Maude Chrétien de Rivière-au-Renard détient actuellement la 3^{ème} position (sur 134) à l'échelle provinciale dans la catégorie Pré-Juvenile. Âgée de seulement 11 ans, son talent semble indéniable et laisse croire qu'elle a tout le potentiel nécessaire pour figurer parmi les meilleurs espoirs québécois.

Son parcours

Maude Chrétien a donné ses premiers

coups de patin sur la surface glacée de l'aréna de Rivière-au-Renard à seulement 4 ans. Ses parents, Anne Dumaresq et Luc Chrétien, ont investi beaucoup pour permettre à Maude d'aller au bout de son rêve de jeunesse. D'ailleurs, dès ses 6 ans, elle était reconnue comme jeune talent prometteur, recevant même une médaille de l'Association régionale de patinage artistique de l'Est-du-Québec.

C'est il y a 4 ans que sa passion a été reconnue dans l'Est-du-Québec. Depuis ce temps, elle aligne l'équipe regroupant nos jeunes patineuses régionales et démontre un développement certain pour l'avenir. Cette année, elle est du groupe incluant Katrine Denis de Rivière-au-Renard, Sarah Hugues de Gaspé et Alice

Marsh de Carleton-sur-Mer. L'Équipe régionale de l'Est-du-Québec comprend des jeunes patineuses provenant du territoire compris entre Gaspé et La Pocatière.

Malgré son jeune âge, Maude détient déjà un palmarès impressionnant. En 2011, elle récolte la 3^{ème} place aux Championnats provinciaux de section B à Montmagny dans la catégorie sans-limite 8 ans. La même année, elle a vécu un moment inoubliable en offrant une performance lors du spectacle Célébration sur glace à Matane, où elle a pu patiner auprès des professionnels les plus connus, dont Joannie Rochette, Cynthia Phaneuf, Kurt Browning, le couple Jamie Salé et David Pelletier.

En 2012, Maude Chrétien s'est mérité la 2^{ème} position aux Championnats provinciaux B à Rivière-du-Loup. De-

puis le début de 2013, la jeune patineuse prend tous les moyens pour suivre les traces de son idole Joannie Rochette et est déterminée à se rendre à un niveau supérieur. Elle s'entraîne une douzaine d'heures par semaine sous la direction de Marilou Boulay, qui fait un travail remarquable auprès de sa jeune protégée.

Ses prochains défis consistent à réussir son grade Or de style libre en mars prochain à New-Richmond. Maude profitera également des précieux conseils du patineur Marc-Olivier Delorme-English lui aussi originaire de Rivière-au-Renard. Ce dernier compte à son actif une participation aux spectacles américains Disney On Ice. Il ne reste qu'à souhaiter que Maude Chrétien atteigne son objectif de participer un jour aux Championnats canadiens, ce qu'il semble possible de croire actuellement.



La renardoise Maude Chrétien occupe la 3^{ème} position sur 134 patineuses à l'échelle provinciale PHOTO COURTOISIE

**LE VÉHICULE PARFAIT
POUR REJOINDRE VOS CLIENTS!**

Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller publicitaire
Martin Roy 418 689-6686, poste 3

Le Havre

Réseau
QUEBECOR
Media

